

“O CANADA” DANS LES ÉCOLES

Dans quelques jours nos écoles s'ouvriront. Pour se conformer au désir de nos plus hautes autorités scolaires, les enfants chanteront, désormais au moins une fois par semaine, le chant national: O Canada, terre de nos aïeux! L'innovation est des plus heureuses. Les maîtres de notre jeunesse apporteront de la ponctualité à cette nouvelle et noble fonction. Ils voudront que le chant patriotique rende tous ses fruits. Qu'ils expliquent bien tout d'abord à nos petits enfants les paroles du chant national. Il importe qu'ils sachent, nos écoliers, que ce Canada, “terre de nos aïeux,” est leur pays à eux plus qu'à tout autre, et qu'à cette patrie si noble par sa beauté et par son histoire, doit aller, avant toute autre, l'allégeance de leur esprit et de leur coeur. C'est pour développer le patriotisme à l'école que le Conseil de l'Instruction publique a pris cette louable initiative. Le patriotisme c'est une foi et c'est un dévouement. Mais chez nous ce doit être aussi un enracinement et une fierté.

L'ACTION FRANÇAISE.

LES OBSTACLES ECONOMIQUES A L'INDEPENDANCE DU CANADA FRANÇAIS

Il y a toutes sortes d'obstacles à la formation d'un état français en Amérique. Ils sont peut-être plus nombreux dans l'ordre économique qu'ailleurs. Est-il possible de surmonter ou de tourner ceux-ci ? De quelle manière ?

Plusieurs, chez nous, se sont déjà bercés de chansons follement optimistes. Notre race, à les entendre, devait conquérir le Canada tout entier. D'autres, pessimistes, ont cru qu'il ne nous restait plus qu'à nous laisser assimiler ou à nous coucher pour mourir. La mentalité est autre, aujourd'hui. Nous voulons vivre. Pour vivre, nous savons qu'il faut lutter. Avant et pendant la bataille, il est bon de voir où nous en sommes, comment nous pouvons améliorer notre situation, comment il faut nous préparer en vue de cette double éventualité de plus en plus rapprochée : rupture de la confédération canadienne, formation d'un Etat français autonome, aux bords du Saint-Laurent.

Presque partout l'étranger nous domine, nous tient. Il est le grand obstacle. Nos gouvernants, sans clairvoyance ou pressés d'avoir des recettes, d'où qu'elles vinssent, et des surplus aussi, ont laissé des gens d'autre langue, d'autre race, s'emparer à vil prix de presque tout notre patrimoine. Que nous reste-t-il encore, dans l'ordre visible, matériel ? Nos champs. Et même, aux environs des grandes villes, nous en avons déjà trop cédé aux spéculateurs étrangers. Ils s'en sont enrichis, tandis que les anciens propriétaires, déracinés du sol, sont venus manger ou jouer dans la cité le produit de leur vente ; et leurs fils sont passés pour la plu-

part dans les rangs des oisifs malfaisants, ou des employés de bureaux quelconques, domestiques d'autrui, quand ils auraient dû rester sur la terre ancestrale. Ils y eussent constitué une sorte de bourgeoisie terrienne, tandis qu'aujourd'hui ils s'acheminent presque tous vers le prolétariat.

A part nos champs, dont une sage politique de colonisation peut encore accroître l'étendue, si nos gouvernants veulent réparer les erreurs du passé et facilitent par des règlements intelligents l'oeuvre du défrichement en marge de la forêt, qu'avons-nous ? De rares industries, un peu d'argent, pas assez encore si nous voulons le bien employer, trop, déjà, si nous sommes pour aller l'engager et le perdre à la bourse ou dans des spéculations imprudentes, comme tant des nôtres en ont pris la déplorable habitude.

Et pour le reste ? Anglais, Américains ou Juifs, les hommes d'ailleurs nous encerclent.

Nous sommes prospères, dit-on. Le vrai, c'est que les autres le sont, chez nous, et que, chez nous, nous les servons. Il nous faut mieux que cela. Une enquête de l'*Action française*, l'an dernier, a montré ce que nous avons à faire dans le champ des différentes activités humaines, pour atteindre à l'émancipation économique. Voyons, cette fois-ci, quelles solutions s'offrent, dans ce même domaine, à ceux qui estiment possible l'existence d'un état français autonome, en terre d'Amérique.

* * *

Et d'abord, nos richesses naturelles.

Nous n'avons plus guère de forêts accessibles qui nous appartiennent. C'est pourtant une de nos richesses, et des plus précieuses. Une partie en a été définitivement aliénée aux étrangers, de 1900 à 1910. Nous ne pouvons pas la recouvrer. L'Américain l'a exploitée à fond. Il n'a pas pensé à reboiser les vastes espaces dénudés par la hache ou

par l'incendie. Que, demain, nous soyons nos vrais maîtres, l'étranger restera également chez nous. Nous n'en pourrons le chasser. Les fautes du passé nous lieront. Certes, -mais il nous reste de veiller à ce qu'il exploite sagement ses réserves, d'établir, d'accord avec lui s'il le veut, sans lui, s'il est récalcitrant, un régime de prévention contre l'incendie dans la forêt. Ses titres de propriété l'obligent à respecter les règlements de la province; nous avons la ressource, pour empêcher un déboisement trop grand, de les resserrer, de prendre des mesures pour les faire observer.

Sur d'autres points de notre province, la forêt est affermée pour un terme assez long d'années; mais nous sommes propriétaires du fonds. Là, ce sera moins difficile de restreindre à la longue l'étranger à la portion congrue. Outre une surveillance constante et inflexible de la mise en coupe, la vigilance la plus éveillée, quant aux violations des clauses du bail d'affermage et des règlements provinciaux, une initiative intelligente dans la lutte contre les feux de forêts et dans le reboisement suivi des terres mises en coupe réglée, nous devons resserrer les clauses des baux, à leur renouvellement. Ce sera le temps, alors, ou de reprendre notre domaine pour nous, ou, si nous l'affermions de nouveau d'en modifier les conditions d'exploitation, de hausser le prix du loyer, et le reste. Nous ne garderons plus d'étranger dans ces forêts que si cela s'accorde avec notre politique de développement économique. Il devra se plier aux exigences de l'Etat, ou quitter le pays.

Plus loin, dans des régions encore assez inaccessibles de la province, il y a des bois inexploités. Le feu y a fait des trouées, mais ce qui est debout constitue notre réserve véritable, l'industrie ayant largement entaillé les autres. C'est la dernière tranche de notre richesse forestière. Si nous voulons nous préparer à l'indépendance politique

d'après-demain, comme à l'indépendance économique, ne cédon's plus un mille carré de ces réserves à personne de l'extérieur ; interdisons même, si nous en affermons des parties à des gens de chez nous, qu'on les puisse passer ensuite à des étrangers. Cela doit nous rester. Plutôt la forêt vierge et inexploitée, d'ici de longues années, que la forêt à bail à l'étranger, même à prix forts. Ce serait de l'imprévoyance d'aliéner les derniers domaines boisés de la province ; on doit les garder pour la génération d'après-demain, celle qui doit être maîtresse chez elle, si elle veut être citoyenne d'un pays indépendant. Au moins aurait-elle alors les vestiges d'un bien gaspillé ou insuffisamment défendu.

Adoptons , pour nos mines, le même régime. Ainsi notre amiante ne doit plus sortir à l'état brut de notre province. Qu'on oblige les étrangers qui l'extraient ici à l'ouvrer ici. Un gouvernement quelque peu éclairé sur le danger de laisser déboiser nos forêts au seul bénéfice de l'industriel de l'extérieur a fini par frapper d'un droit d'exportation le bois abattu sur le domaine public et transporté jusque là hors de nos frontières à l'état brut. Les successeurs de ce gouvernement doivent à la province d'adopter pareils règlements quant à notre amiante. Qu'on n'en cède pas de gisement en pleine propriété. Il ne faudra désormais consentir à l'étranger, tout comme au citoyen canadien, que des baux emphythéotiques, et pour un terme relativement court, à la condition de fabriquer sur place. Procéder d'autre façon, ce serait folie ; car le Québec a les plus beaux gisements d'amiante du monde, les plus faciles d'accès et d'exploitation.

Quant aux autres minerais et minéraux québécois, une politique de concessions prudemment surveillées s'impose. En règle générale, si l'étranger veut exploiter nos gisements, il le fait parce qu'ils sont riches et l'attirent, à cause des possi-

bilités de gain qu'il y voit; forçons-le au moins à s'installer chez nous, à n'exporter qu'un produit ouvré ici, et, toujours, réservons la majeure partie de ces gisements pour les nôtres. S'ils ne peuvent les mettre en valeur aujourd'hui, qu'importe. Tout nous montre que ces réserves vaudront dix fois plus cher, dans vingt, cinquante ans. Préparons notre avenir, même s'il faut, pour cela, refuser des avantages matériels immédiats. Ceux d'après-demain seront autrement plus grands.

On dit que, du côté du Nouveau-Québec, vers l'Ungava, des richesses naturelles considérables existent, presque inconnues encore, inexploitable d'ici longtemps. Pour aucun prix, même s'il semble élevé aujourd'hui à cause de leur inaccessibilité, n'en cédonz quoi que ce soit. Si on nous en fait des offres alléchantes, c'est qu'on saura que la valeur en est plusieurs fois plus grande. Nous serions en ce cas imprudents de conclure quelque marché que ce soit. Puisqu'on a aliéné de façon imprévoyante, à ce qu'il paraît aujourd'hui, une trop vaste part des ressources naturelles du vieux Québec, ne commettons plus cette faute, dès qu'il s'agit d'un territoire neuf. S'il ne recèle pas grand'chose, nous ne devons pas permettre à des brasseurs d'affaires étrangers de se servir du bon nom de notre province pour monter en Angleterre ou aux Etats-Unis le coup de l'Ungava, où des gens laisseraient des millions, au détriment de la bonne réputation du Québec. Et s'il y a dans le Nouveau-Québec des richesses minières et forestières véritables, elles sont la part d'héritage de nos neveux et de nos petits-fils. Elle ne sera pas trop grande, en comparaison de ce que nous avons déjà laissé aliéner à leur détriment.

Pareillement, il faut veiller aux concessions possibles de sources d'énergie hydro-électriques, dans notre province. Tout comme nous avons fait de nos forêts et de nos mines,

nous en avons déjà vendu à tout jamais d'importantes. Elles travaillent au profit tout à fait discutable et lointain de quelques milliers des nôtres, au bénéfice direct d'Américains ou d'étrangers qui les ont harnachées. Il nous faut un nouveau régime des eaux. A l'heure présente, des groupes financiers importants, de l'étranger ou qui agissent ici pour des étrangers, rêvent de s'assurer, par de longs baux, nos sources d'énergie hydro-électriques. Nous ne devons pas tolérer qu'un gouvernement aille leur céder ce qu'ils convoitent et dont la possession, plus tard, leur serait un instrument puissant, pour dominer nos industries, tenir à leur merci nos fabriques, nos municipalités, nos réseaux de transport, faire payer trop cher à nos paysans la force motrice dont ils auront de plus en plus besoin, à mesure que l'agriculture s'industrialisera. Ce qui est perdu est perdu. Ce qui est libre et accessible doit le rester; c'est dire qu'en prévision de l'avenir nos gouvernants n'ont désormais plus droit de consentir des baux emphytéotiques de plusieurs décades. Et surtout, que ces concessions n'aillent qu'à des sociétés exclusivement canadiennes. Au surplus, tous ces baux devront renfermer des clauses explicites, obligeant les adjudicataires d'assurer d'abord l'énergie électrique au marché domestique, à un prix satisfaisant, avant d'en exporter aux Etats-Unis ou ailleurs. Un contrôle rigoureux devra s'exercer sur cette exportation. Nos chutes d'eau travailleront pour nous d'abord, pour l'étranger ensuite. Ainsi nous nous assurerons pour plus tard, puisque le nouvel Etat français d'Amérique ne paraît renfermer aucun gisement de houille ou de pétrole considérable, sauf les gisements de houille bitumineuse de la Nouvelle-Ecosse, si elle fait partie du nouvel Etat, l'énergie motrice à nos industries. C'est à prévoir, à une époque où le combustible fait déjà prime, où les grèves des

charbonnages sont fréquentes, où nos plus grandes sources d'approvisionnement sont à l'étranger, où l'énergie hydro-électrique tend à se substituer de plus en plus à l'anhracite et au charbon bitumineux, dans les pays où les cours d'eau sont nombreux.

En résumé, quant à nos matières premières, l'obstacle à l'indépendance économique, était indispensable à l'indépendance politique, c'est, on le voit, le quasi-monopole qu'exercent sur elles des sociétés et des groupes étrangers à notre race. Il est donc plus que temps, si nous voulons préparer l'avenir, de dresser l'inventaire complet de nos richesses naturelles disponibles ou qui peuvent le devenir assez facilement, bois, gisement miniers, chutes et cascades susceptibles d'être mises au service de notre industrie, et d'adopter sur ce terrain un programme compréhensif, dont on ne peut aujourd'hui qu'ébaucher les grandes lignes. Aux techniciens et aux spécialistes d'en étudier le détail, d'en formuler les directives complètes.

* * *

Dans le domaine industriel, les obstacles sont aussi considérables, et l'étranger reste, ici aussi, le principal.

Au cours de l'enquête menée ici même l'an dernier, nous avons exposé sommairement la situation de notre industrie, où elle en est, ce qu'il faut faire pour la relever, pour assurer à nos maisons un marché domestique dont elles auraient, sinon le monopole, du moins une très large part. N'y revenons pas au long. Citons simplement cette conclusion: "Quand nous nous suffirons à nous-mêmes, le progrès sera déjà immense. Quand nous aurons assuré la durée de nos maisons présentes, leur expansion chez nous, nous aurons fait à peu près tout ce à quoi notre race peut s'attendre dans le domaine industriel. . . Multiplions surtout

les industries rurales, celles de la ferme, de l'élevage, celles qui en découlent, lainages, cuirs, peaux, beurres et fromages; industrialisons, en quelque sorte, l'agriculture et le sol. Notre principale industrie tiendra d'ici longtemps au fonds découvert et défriché par nos aïeux". Devant la perspective de l'indépendance politique, ces objectifs importent plus que jamais. Il faut nous efforcer de consolider notre situation industrielle, de garder la place prise, de préparer, de hâter le développement de nos maisons, d'y adjoindre des industries dont un comité d'initiatives économiques pourrait dresser la liste. Et surtout, assurons à celles qui existent déjà un personnel de techniciens de notre race, un appui effectif, dans nos achats, dans notre façon de placer notre argent pour le faire valoir, afin d'enrayer chez nous la vague d'américanisation qui est en train de submerger l'industrie anglo-canadienne et peut d'ici quelque temps s'attaquer à ce qui nous reste d'industries prospères. Cette américanisation graduelle de l'industrie canadienne est, ne le dissimulons pas, un des dangers considérables de demain, pour nous tout comme pour le reste du Canada. Nous n'avons pas de temps à perdre, si nous voulons empêcher cette infiltration dans nos trop rares usines. Et si nous n'y prenons garde, le danger grandira, du jour où nos industries seront plus prospères et auront de beaux bilans, notre conquête industrielle par l'étranger fera à tout jamais de nous ses tributaires économiques.

Pour empêcher que cet obstacle barre notre route vers l'indépendance réelle, nous avons le devoir de conserver nos capitaux, de les faire servir à nos fins à nous. Nous n'en avons pas encore autant qu'il en faut pour dresser une armature économique forte au point de résister à la pénétration extérieure. Mais le demi-milliard de dollars dont se compose approximativement la fortune liquide ou dispo-

nible, à brève échéance, du Canada français, peut être un facteur important dans la conquête de cette indépendance si nous savons faire valoir cet argent avec prévoyance, ne le plaçant qu'en toute sûreté, directement ou conseillés par des intermédiaires de confiance, dans nos maisons de banque à nous, ou dans des titres de chez nous, prêts provinciaux ou municipaux, ou dans des titres d'une autre espèce, prêts gagés par l'Etat fédéral et dont nous serons sûrs du remboursement, avances faites en toute sûreté à des industries qui sont nôtres, et bien administrées. Nous avons assez longtemps mis dans des institutions étrangères nos épargnes, elles y ont trop souvent servi moins à aider les nôtres qu'à soutenir des maisons et des entreprises dirigées par des administrateurs d'autre langue. Augmenter la proportion de notre argent placé ailleurs que dans nos banques, nos caisses d'épargne, nos industries, ce serait étayer l'obstacle dressé par la force même des choses contre nous. Nous ne le devons pas.

* * *

Où le problème se complique, c'est quant aux transports par terre et par mer. Un pays a beau avoir des ressources naturelles, les exploiter soi-même, fabriquer mille articles d'usage répandu, alimenter de ses capitaux des industries à soi, il est en quelque sorte pris dans les mailles d'un filet, si les chemins de fer et les transports maritimes par où circulent et se distribuent ses matières premières, ses produits industriels et marchands, appartiennent à des capitalistes étrangers. Voyons les Etats-Unis; ils ont des marchés domestiques considérables, leurs industries sont puissantes; mais ils n'ont que depuis quelques années des transports maritimes à eux. Et si, jusqu'ici, leurs marchés domestiques, ainsi que ceux de leurs voisins, le Canada et le Mexique, ont absorbé d'énormes quantités de produits

américains, les Etats-Unis n'ont pu, à vrai dire, placer leurs marchandises en Amérique du Sud et sur les marchés européens que du jour où ils ont eu des cales à eux, pour les y transporter. A la veille du grand conflit de 1914, l'Angleterre et l'Allemagne, parce qu'elles avaient l'une et l'autre des navires marchands en grand nombre, tenaient les premières places sur les marchés sud-américains, où les Etats-Unis ne réussissaient pas à leur faire une concurrence heureuse, malgré leur production industrielle intense. Anglais et Allemands transportaient leurs produits d'abord, les cargaisons américaines ensuite. Pareillement, l'industrie française ne se développe guère beaucoup au dehors. Elle était menacée sur les marchés extérieurs, dès avant la guerre, elle le reste, parce que la marine marchande française n'était pas alors tout ce qu'elle aurait dû être, et ne l'est pas encore.

Aussi bien, tant que les chemins de fer et les navires appartiendront, chez nous, à des gens d'autre langue, comme c'est le cas, serons-nous dans une situation périlleuse; car nous verserons à ces étrangers, chaque année, des millions en frais de transport, millions sortis de notre trésor pour aller grossir la fortune d'autrui, à notre détriment. Et c'est pourquoi la question des transports est manifestement l'une des plus difficiles à résoudre. Nous reviendrons tantôt sur ce sujet.

* * *

Voilà, groupées dans un raccourci imparfait, les maîtresses données du sujet. Les principaux obstacles économiques à l'existence d'un état français autonome, taillé à même le Canada, tiennent, on ne le répétera jamais assez, à la présence de l'étranger chez nous, à sa mainmise sur nos matières premières, nos ressources naturelles, nos industries, nos chemins de fer, nos voies de transport maritimes. Plus

riche de capitaux que nous, plus entreprenant aussi, il a pris des initiatives que nous ne pouvions prendre, que nous hésitions à prendre ou que nous avons abandonnées, pour cause d'insuccès partiel, de manque d'argent, d'absence de techniciens entendus. Aujourd'hui, des étrangers ont chez nous des intérêts acquis, nous leur avons fait des concessions sur lesquelles ils ont des droits légaux indiscutables; nous devons les subir, ceux-là. Prêcher la xénophobie serait absurde et nous nous attirerions, à tenter pareille politique, des représailles où nous n'aurions pas le dessus. De toute nécessité, il faut donc trouver un moyen terme. Ce moyen terme, nous pensons l'avoir indiqué, quant à nos ressources naturelles, à notre industrie, à nos capitaux. L'adopter, ce sera travailler à préparer l'indépendance économique et politique d'après-demain, de demain peut-être.

Mais, dira-t-on, il se trouvera tout de même que si l'indépendance politique du Canada français arrive, l'étranger déjà installé ici ne voudra plus y rester. Il disposera de ses intérêts, fermera ses usines, retirera ses capitaux, s'en ira: et ce départ créera des embarras à notre régime économique, ce sera une grande crise, le pays sera presque ruiné.

Cette objection est spécieuse. Croit-on que l'étranger installé ici sacrifiera ainsi ses intérêts? S'il veut les vendre, nous les achèterons, à supposer qu'il préfère s'en aller. Les acheter, ce sera regagner peu à peu la maîtrise de ce qui nous avait d'abord appartenu. S'il ne trouve pas preneur chez nous, ou s'il estime qu'il a tout à gagner à rester ici, à y faire travailler ses capitaux, la situation reste ce qu'elle est, il n'y a pas de crise; et nous sommes libres de travailler à améliorer notre état.

Pour ce qui est de retirer ses capitaux, pense-t-on que l'étranger s'y résoudrait? On a déjà cité, dans l'*Action française* et ailleurs, ce passage d'un discours d'un ancien ministre des cabinets Borden et Meighen, sir James Lougheed, homme pourtant assez peu porté envers notre province et notre race, où il dit en substance: "Dans les questions d'ordre moral, social ou séculier, la législation du Québec est marquée au coin d'une grande modération. Je reconnais très volontiers que dans sa législation séculière le Québec montre plus de bon sens que certaines autres provinces du pays. Les lois morales et sociales du Québec dénotent moins d'intolérance que celles d'autres provinces. A mon avis, les placements d'argent et la propriété sont mieux protégés dans le Québec qu'en toute autre province du Canada. Le peuple du Québec a résisté à la vague qui pousse notre époque à rechercher dans toutes sortes d'élixirs et de panacées la guérison de maux imaginaires. C'est la seule province conservatrice que je connaisse dans la Puissance du Canada. Si j'avais demain à placer de l'argent dans une grande entreprise ou à diriger pour d'autres le placement de capitaux, je choiserais la province de Québec de préférence à toute autre." Et combien d'autres, étrangers comme lui à notre race et à notre province, tiennent un langage analogue, depuis quelques années?

Au surplus, les maisons qui font valoir ici ces capitaux sont dans notre province presque toutes depuis longtemps; elles s'y sentent à l'abri, protégées, bien traitées, elles se sont fait dans notre coin de pays une excellente situation, elles sont aux tout premiers rangs des institutions de l'Est du Canada. A rester ici, que risqueraient-elles, advenant notre indépendance économique? Elles savent que l'homme du Québec traite bien la minorité de race et de langue différentes, qu'il est peu enclin, par son tempérament et sa

formation, à manifester de l'hostilité envers l'étranger, qu'il est plutôt accueillant, confiant, trop confiant, souvent, et loyal. A la façon dont notre population les a considérées jusqu'ici, ces maisons savent comment elle continuera de les traiter. Si elles allaient déplacer leurs sièges sociaux, parce que le Québec ne ferait plus partie de la confédération, ou parce qu'il ne voudrait pas de l'annexion aux Etats-Unis, où s'en iraient-elles? Aux Etats-Unis? Elles n'y tiendraient qu'un rôle tout à fait secondaire, elles y seraient sur un plan négligeable, à côté des immenses institutions financières, commerciales, industrielles qui y existent déjà. Arrivant en pays encombré, elles ne seraient plus qu'une goutte d'eau dans la mer américaine. S'en iraient-elles dans l'une quelconque des autres provinces du Canada présent? Mais où? Dans l'Ontario, le Manitoba, la Colombie? Un ferment de socialisme d'Etat travaille ces provinces: on y est de plus en plus hostile à l'exploitation, par l'initiative privée des sources d'énergie hydro-électrique, des chemins de fer, des utilités publiques; la société y est rongée par l'étatisme, qui peut avoir certains avantages discutables, mais dont assurément les inconvénients sont considérables surtout pour les entreprises particulières de quelque envergure. Il y a déjà des banques d'Etat, des commissions hydro-électriques, en Ontario, des téléphones, des tramways d'Etat ou de municipalité, dans l'Ouest. Et ce sont ces provinces, de l'Outaouais à l'Océan Pacifique, qui ont pratiquement obligé par leur politique, leur conduite et leurs déclarations subséquentes l'état fédéral à nationaliser les chemins de fer qui s'appelaient autrefois le *Grand-Tronc*, le *Transcontinental national*, le *Grand-Tronc-Pacifique* et le *Nord-Canadien*. Aucune de ces provinces donc n'offrirait à ces grandes industries, à ces maisons d'affaires, à ces sociétés commerciales ou financières de Mont-

réal et du reste de la nôtre les garanties de tout genre que leur donnent nos institutions publiques, notre population, notre régime économique et législatif. Or les chefs de ces maisons d'affaires, les administrateurs de ces chemins de fer, sont des réalistes, en politique. Si leurs sentiments et leur intérêt matériel s'accordent, ils vont où la résultante de ces forces les dirige. Mais un intérêt d'abord les meut, l'intérêt matériel, le souci du lendemain, du point de vue économique. Ainsi donc, et dans cet état d'esprit, consentiront-ils, pour rester malgré tout dans des milieux de langue anglaise, à sortir définitivement d'une région où tout leur promet le minimum d'ennuis sérieux? Voudront-ils faire passer leurs capitaux et leurs affaires dans des pays où des tracasseries de tout genre les harcèlent déjà? Sacrifieront-ils des avantages assurés pour le seul plaisir de décontenancer quelque peu, de désorganiser jusqu'à un certain point des gens dont l'ambition serait de fonder en Amérique un état français autonome? Et ne peut-on les croire d'avance mieux fixés sur les conséquences dès aujourd'hui évidentes de leur abandon de notre province, sur les répercussions que cela pourrait avoir dans leurs propres affaires?

Nous ne tenons pas à ce que ces étrangers restent; nous prétendons seulement que leur intérêt matériel les enracine ici, qu'ils auront droit d'y rester et qu'en gens avisés nous devons tirer le meilleur parti possible de leur présence chez nous, même si elle nous embarrasse.

* * *

Notons, au surplus, qu'une solution paraît s'imposer, du fait que des chemins de fer, des maisons de transport maritime, le haut commerce et de grandes institutions financières ont leur siège social à Montréal ou à Québec.

Quant aux chemins de fer dans la province, ils sont de deux catégories: ceux de l'Etat et ceux qui appartiennent à l'initiative privée: les chemins de fer nationaux, *Intercolonial*, *Grand-Tronc*, *Transcontinental National*, *Nord Canadien*, et, d'autre part, le *Pacifique Canadien* et ses filiales, *Québec Central* et *Témiscouata*. Que demain, la confédération se disjoigne d'un commun accord, ou qu'elle se rompe après une querelle, nous devons avoir une tranche du premier groupe de ces chemins de fer, s'ils sont encore alors propriété d'Etat; car nous avons fait partie de la confédération, nous avons aidé de notre argent à la construction de ce réseau. Il incombera aux spécialistes et aux techniciens, de définir cette part. La proposition la plus simple, en apparence, ce serait d'attribuer au territoire de l'Est qui formerait le nouvel Etat autonome tout le réseau ferré national compris dans ses limites; il devrait en retour prendre à ses charges, à même la dette ferroviaire totale, une part proportionnée au nombre de milles qui lui seraient ainsi attribués. Ce règlement serait déjà assez onéreux, puisque l'Est n'a jamais ou presque jamais garanti de subsides à ces chemins de fer, qu'il en a déjà payé une grande partie du coût, pour le compte des provinces du Centre et de l'Ouest, et à leur bénéfice.

Pour ce qui regarde le *Pacifique Canadien* et ses filiales, et le reste des chemins de fer de la province, si l'exploitation par l'Etat ne dure pas, un intérêt bien entendu leur conseillera de garder leurs têtes de lignes et leur siège social dans le nouvel Etat français. Car c'est dans ce nouvel état que se trouveraient le principal port de mer du Canada présent, Montréal, les principaux entrepôts à marchandises, et celui de Québec, incomparable par son étendue et ses facilités d'accès. Transporter le siège social du *Pacifique* et des autres chemins de fer à Toronto, ce serait

laisser ceux-ci sans issue directe bien accessible sur la mer; le transporter à Halifax ou à Saint-Jean (Nouveau-Brunswick,) si ces villes ne font pas partie du nouvel état autonome, ce serait avoir des ports de mer trop éloignés des grandes villes marchandes de l'intérieur. Si Halifax et Saint-Jean sont du nouvel état autonome, la solution marquée reste encore plus possible.

* * *

Soulignons en terminant quel facteur puissant d'indépendance économique et politique sera pour l'Est du Canada le fleuve Saint-Laurent. C'est le seul débouché géographique ouvert sur l'Atlantique à tout un *hinterland* immense; il est l'artère par où doivent passer les échanges commerciaux entre la partie nord de notre continent et les ports du Royaume-Uni, de l'Europe continentale, du bassin de la Méditerranée et du littoral africain, de Tanger au Cap. Il est à nous, il relie l'intérieur du pays à l'extérieur, c'est la grande route maritime du continent, à part d'être une source d'énergie hydro-électrique incalculablement puissante. Nos voisins le reconnaissent si bien qu'ils pensent à s'en servir pour le canaliser, pour amener des navires jusqu'à l'intérieur même de leur pays, pour leur donner de l'énergie motrice. Il offre à la navigation océanique une route merveilleuse, jusqu'à mille milles à l'intérieur du continent nord-américain. Un chemin de fer comme le *Pacifique Canadien* ne peut pas ne pas rester à Montréal, à cause de ses nombreux paquebots qui remontent en toute sûreté au coeur du pays, sans transbordement coûteux, leurs vastes cargaisons et les déchargent dans des wagons, à quai. Et puis, ce fleuve assure à Québec, à Montréal, à notre coin de pays, la durée à perpétuité,

chez nous, de grands établissements d'importation et d'exportation, de vastes industries, intéressés à se trouver au terminus de la navigation océanique et des chemins de fer. Or quels endroits, plus que Montréal et Québec, leur assurent pareils avantages? ***

Certes, il existe d'autres obstacles que ceux dont nous parlons ici à notre autonomie politique et économique, à la constitution finale d'un Etat français autonome, en Amérique. Il faudra des années d'efforts, de travail et de détermination active pour les écarter tous, pour atteindre au but ultime. Mais, d'autres pays en ont franchi d'aussi considérables, et sont arrivés enfin à leur émancipation totale. Nous avons pour nous, par ailleurs, d'importants facteurs. Et puis, il y a, pour nous aider à atteindre au but, des éléments impondérables, mais puissants, la volonté de devenir quelqu'un, de vivre notre vie nationale pleinement. Nous y arriverons, si nous y pensons à chaque heure, si nous nous y obstinons, si nous savons vouloir, agir, si nous agissons. L'issue finale n'en vaut-elle pas la peine? Et qui, ayant la perspective d'une vie indépendante, mais difficile et modeste d'abord, irait préférer à cela la fusion dans la masse, ou la domesticité la plus dorée, mais perpétuelle?

Georges PELLETIER.

A consulter: collection de l'*Action française*, 1921-1922, notamment l'enquête de 1921 sur le problème économique; l'*Indépendance économique du Canada français*, par Errol Bouchette; le *Problème industriel au Canada français*, compte rendu du Congrès de l'A.C.J.C. à Québec, 1921; *Les voix du passé*, conférence d'Etienne Parent à Québec, 1846, reproduite dans le *Devoir* du 24 juin 1922; l'*Avenir des industries chimiques au pays*, article de Louis Bourgouin à la *Revue Trimestrielle*, décembre 1920; la *Conquête industrielle*, article de Paul-Emile Piché à la *Revue Trimestrielle*, juin 1922; collection de la *Rente*, 1919-1922.

LE COMITÉ DE PROPAGANDE A PARIS

... Et voici comment les membres du Comité ont pu continuer depuis avril leur modeste travail.

Dans la dernière quinzaine de son séjour en France et malgré les multiples occupations des dernières heures toujours précieuses, M. l'abbé Groulx a trouvé le moyen de faire largement sa part et de laisser encore à ses successeurs avant de les quitter quelques heureux exemples de la manière de faire. Sur la pressante invitation de M. l'abbé Gouin, — le dévoué sulpicien, qui, pendant plusieurs années, s'est donné à nos oeuvres de Montréal et qui, aujourd'hui, nous garde un souvenir fidèle, — notre fondateur s'est rendu à Nantes et là, devant une assemblée d'élite, a exposé l'histoire de la vie catholique au Canada: son établissement, sa survivance, sa vigueur et ses promesses d'avenir pour l'Eglise canadienne et pour les pays de missions.

Dés relations multiples unissent déjà Nantes à Montréal. Cette bonne ville de Bretagne où la foi est restée vive et généreuse, nous a donné quelques-uns de ses meilleurs fils qui dépensent leur vie dans nos communautés de Montréal, et parmi lesquels nous pouvons ici mentionner tout au moins notre cher M. Lecoq. D'autre part, plusieurs Montréalais entretiennent d'excellents rapports d'amitié avec quelques professeurs nantais. Au surplus, le Canadien qui voyage par là, en rapprochant en esprit les personnes et les choses, trouve avec plaisir une ressemblance souvent frappante et qui se révèle dans maints traits de moeurs et jusque dans les traits de physionomie de la population. C'est bien

là l'un des coins de France où l'on se sent plus vite en famille. Aussi pour autant est-il facile de comprendre l'aimable accueil qu'à reçu notre conférencier sur ces bords de la Loire. Tout ce qu'il pouvait dire du catholicisme au Canada apparaissait du coup comme la suite parallèle d'une même histoire admirable dans son cours et ne pouvait qu'intéresser vivement ses auditeurs heureux d'entendre raconter comment le catholicisme garde sur la terre d'Amérique toute sa sève et sa fécondité et comment le Canadien français, bien que violemment isolé, a pu maintenir très haut sa foi, l'esprit d'apostolat de sa race, son idéal latin.

* * *

En revenant de Nantes, M. le Directeur de l'*Action française* s'arrêtait à Chartres où se tenait le Congrès général de l'Association de la Jeunesse Catholique Française. Il devait prendre la parole au banquet de clôture. Là encore, il sut charmer les assistants. Nous tenons de plusieurs amis congressistes et plus particulièrement du nouveau président de l'Association, M. Charles Flory, que le jeune et vibrant auditoire se laissa facilement porter jusqu'au véritable enthousiasme. Ce n'est pas sans une vraie satisfaction que nous enregistrons ces événements, car il est évident que tout cela contribue à faire estimer et aimer davantage notre cher pays — ce qui est proprement le but de notre action.

* * *

Puisque nous sommes à Chartres, je signale à ceux qui auront l'occasion d'y venir quelque jour de ne pas manquer d'aller voir au trésor et aux archives de la cathédrale, certains cadeaux curieux faits autrefois à Notre-Dame par

les Hurons, nos co-diocésains au temps de Monseigneur de Laval. Ces bons sauvages avaient adressé leurs offrandes à Notre-Dame-de-Chartres de préférence justement parce que le premier évêque du Canada était originaire du diocèse de Chartres. Et cela est si vrai que les fêtes qui doivent avoir lieu au Canada en avril prochain en l'honneur de Monseigneur de Laval, auront leur réplique ici, en France, d'abord par l'érection d'un monument à Marcilly, au diocèse de Chartres et, ensuite, par la pose d'une plaque commémorative dans l'Eglise de Saint-Germain-des-Prés à Paris où le premier évêque canadien fut sacré.

Et c'est ainsi que ces souvenirs historiques ménagent la transition et nous conduisent à S. Germain-des-Près où M. l'abbé Groulx donnait sa dernière conférence la veille même de son départ. C'est en effet à cette église, chère au pèlerin canadien et reste imposant de la vieille abbaye illustrée par Mabillon et tant d'autres bénédictins célèbres, que notre historien donnait sa dernière leçon d'histoire en France. Le public était ici tout à fait choisi, composé en bonne partie d'hommes d'études et d'écrivains. Aussi était-ce une grande satisfaction pour notre confrère que d'avoir encore, après une bonne heure de cours, à répondre à une foule de questions qui lui témoignaient le vif intérêt que l'on avait pris à son exposé.

Le lendemain, M. le Directeur de l'*Action Française* partait pour le Canada, où il allait reprendre son poste de dévouement et de vigilance. Il a pu rentrer au pays avec la conviction justifiée d'avoir en passant fait oeuvre utile. Nos compatriotes lui en garderont reconnaissance, mais nos bons amis ne manqueront pas de souhaiter au Comité un successeur animé d'un pareil esprit de judicieuse initiative et nous aideront sans doute à combler les vides.

Dans le courant de mai, M. l'abbé Alphonse Fortin prenait son tour. C'est à Choisy, près Paris, que l'on réclamait une conférence avec projections. Cette fois, il s'agissait de développer devant un auditoire de jeunes gens, les ressources agricoles et économiques du Canada, le tout bien entendu après introduction générale historique et géographique. M. l'abbé Fortin, spécialiste en histoire et en géographie, était l'orateur tout désigné. L'impression rapportée a été excellente.

A peu près dans le même temps, M. l'abbé Chaussé avait à entretenir du sujet évidemment toujours le même: "le Canada mieux connu," les paroissiens d'Auteuil. Cette magnifique paroisse d'Auteuil si joliment située en bordure du Bois-de-Boulogne, sur les pentes qui conduisent à la Seine, est l'une des mieux organisées de Paris. Les oeuvres y sont très prospères et la population répond admirablement au zèle de son nombreux clergé. Aussi était-ce devant plusieurs centaines de personnes qui constituent un "groupement familial" d'élite que la conférence avec projections devait être donnée. Pendant près de deux heures, cet auditoire a témoigné d'un intérêt aux choses religieuses canadiennes et d'une curiosité pour les innombrables péripéties de notre histoire vraiment remarquables.

C'est toujours une grande joie pour le conférencier que de voir affluer après séance les demandes de renseignements supplémentaires, plusieurs réclamant une plus ample documentation — imprimée de préférence; mais le lendemain une autre satisfaction nous était réservée. Nous recevions une lettre d'un jeune assistant de la veille qui nous annonçait s'être entendu avec quelques amis, tous élèves finissants d'un lycée, pour faire de la propagande canadienne, si nous voulions bien les accepter comme auxiliaires et leur fournir tracts et brochures.

A notre courte honte, nous avons dû répondre que nous n'avions pas hélas ! les "munitions" nécessaires. Devant cette bonne volonté, si aimablement exprimée, une leçon nous reste à tirer pour les années prochaines. Un travail, nous semble-t-il, serait à entreprendre, et qui pourrait être éminemment utile. D'abord l'on devrait nous écrire quelques tracts courts mais précis sur un certain nombre de questions canadiennes-françaises importantes avec quelques statistiques soigneusement contrôlées, claires et expressives — il est en effet hors de conteste que si les statistiques encombrant toujours un discours, le rendent trop souvent fastidieux et ne sont guère retenues, pour éloquents qu'elles soient, il n'en reste pas moins excellent et parfois indispensable que les auditeurs mis en éveil puissent consulter à loisir ces évaluations numériques présentées en bon ordre dans un texte qui demeure.

Pour notre histoire, il nous faut continuellement y recourir, mais il est excessif qu'un conférencier soit obligé à développer incessamment toute une période de cette histoire pour expliquer un simple fait ou pour faire saisir tout le sens d'une citation. Comme d'autre part il serait puéril de s'attendre à ce que chaque auditeur ait déjà lu quelque volume bourré de faits et considérations, ou même qu'il ait parcouru les 5 fascicules en tableaux synoptiques d'un de nos historiens, ne serait-il pas souhaitable que l'on pût distribuer, et en nombre, quelque brochure de format moyen qui tiendrait à la fois du résumé d'histoire et du tableau synoptique, laissant de côté toutes les réflexions et développements qui font justement l'objet de la série des conférences ? Et pourquoi n'y serait-il pas joint quelques cartes géographiques — à légendes françaises — de grâce ! et surtout des cartes qui ne soient pas un simple décalque et sur lesquelles les textes ne soient pas simplement

de mauvaises traductions dites officielles. A quoi seraient ajoutés quelques plans, schémas et graphiques si commodes pour l'éclaircissement d'un exposé.

Nous soumettons ces réflexions à nos amis du Canada, car c'est au pays même seulement que ce travail doit être mis au point et peut être bien fait.

En plus des conférences, nous avons à dire un mot de notre collaboration aux revues de Paris.

Nous rappelons ici pour mémoire le travail du P. Lamarche, O.P. sur *Maria Chapdelaine*, travail qui contient de si judicieuses réserves et que tous ont pu lire dans la *Revue Hebdomadaire* où il est paru au numéro du 1er avril 1922, par l'entremise du Comité. A signaler aussi un article que M. Gaston Jolicoeur, membre du Comité, a fait paraître dans la revue d'organisation commerciale: *Mon Bureau*. Cet article sur la Publicité et le Canada a été fort remarqué et a fourni à son auteur, spécialiste en la matière, l'occasion de placer à propos plusieurs bonnes vérités. Enfin, une très belle étude du Père Adélarde Dugré, S.J. a paru dans les *Etudes* du 5 et du 20 juin 1922 sur l'Oeuvre Apostolique des Canadiens français. Les Pères Jésuites de Montréal, après avoir défrayé toutes les dépenses d'un abondant tirage en brochure séparée, ont offert cette édition au Comité qui ne saurait trop les remercier et qui tâche de mettre toute la diligence possible à répandre dans tous les milieux catholiques cette magnifique vue d'ensemble de notre effort apostolique. Des centaines d'exemplaires ont déjà été distribués dans toutes les directions, et plus spécialement en France, en Belgique, en Suisse, en Italie, et jusqu'aux plus lointains pays susceptibles d'apprécier l'oeuvre de nos missionnaires, de s'en réjouir et de favoriser tant de dévouement et de sacrifices. La distribution de *La France d'Outre-mer* de M. l'abbé Groulx

a encore occupé tous nos loisirs ces dernières semaines. Le Comité mettra toujours toute son activité à répandre des travaux de cette marque et de cette qualité. Nous saisissons ici l'occasion de rendre hommage au bienveillant concours que vient de nous fournir dans cette tâche, le P. Paquette, notre compatriote des Missions Etrangères de Paris.

A remarquer le dévouement à notre oeuvre de M. Albert Larrieu qui met tout son soin à aider notre propagande par plusieurs articles à la Croix et dans diverses publications françaises. Nous avons à son endroit à regretter et à réparer un malheureux oubli. M. Larrieu avait adressé il y a plusieurs semaines, un chèque de 100 francs à notre secrétaire. Nous n'avons pas manqué d'enregistrer sa souscription et d'en faire mention dans l'un de nos derniers rapports. Hélas! notre merci a dû s'égarer dans l'engrenage compliqué de quelque linotype. Nous tenons à lui réitérer ici l'expression de notre reconnaissance. A regretter encore que des renseignements insuffisants nous aient empêché de remercier d'abord et avant tout M. Hébert, officier général de la Compagnie du Pacifique, pour l'envoi de la belle collection de vues canadiennes sur verre.

Il nous reste à dire le vif plaisir que nous avons éprouvé de la souscription de 250 francs, versée à Paris au nom de la Maison Rougier Frères, de Montréal, ainsi que de la libéralité de M. l'abbé Narcisse Riou, curé de l'Echourie, au diocèse de Gaspé. Enfin, à souligner l'envoi de nombreuses brochures, photos et documents par M. J. Boulanger, médecin d'Edmonton.

Tout le monde au pays s'intéresse aux succès universitaires de nos étudiants de Paris, car tous se rendent compte sans doute que ces succès sont de nature à bien servir le Canada auprès de l'étranger. Les amis du Comité

ne trouveront pas hors de propos que le rapporteur leur indique en terminant la brillante réussite de deux membres de notre groupe, je veux dire de M. Augustin Frigon, professeur de l'Ecole Polytechnique, et de M. Paul Riou, professeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales.(1)

LE SECRETAIRE.

(1) P.S. — Malgré les changements d'adresse exigés par fin de séjour, l'on voudra bien continuer d'adresser toutes communications comme suit: M. le Secrétaire du Comité de Propagande Canadienne-française, 9, rue Jean-Bart, Paris VIe.

O CANADA DANS LES ECOLES

Nous reproduisons ici, à titre documentaire, cet extrait d'une circulaire du Surintendant de l'instruction publique aux Commissaires et aux Syndics des écoles catholiques de la province de Québec, en date du 20 avril 1922. Le document en vaut la peine. Tous les patriotes voudront féliciter de leur décision les vénérables membres du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.

Aux Commissaires et aux Syndics des écoles catholiques de la province de Québec.

O CANADA!

Messieurs,

A la dernière réunion du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique (1er février 1922), le voeu suivant a été adopté: "En vue de développer de plus en plus l'amour de la patrie canadienne, il est résolu que les maîtres et les maîtresses soient priés de faire chanter au moins une fois par semaine, l'hymne national *O Canada* "

Au point de vue patriotique, cette sage décision du Comité catholique est d'une très grande importance. Je vous prie donc d'user de votre autorité pour amener tous les directeurs et directrices d'écoles sous contrôle et tous les instituteurs et les institutrices à se conformer à cette opportune décision de la plus haute autorité scolaire en notre province. *L'Enseignement Primaire* de mai prochain fera connaître le désir du Comité catholique et rappellera que cette revue a déjà publié les paroles et la musique de notre hymne national, notamment en octobre 1920, pages 96 et 97.

LA SECONDE SEMAINE DES ECRIVAINS CATHOLIQUES¹

RÉFLEXIONS D'UN TEMOIN²

La seconde "Semaine des Écrivains catholiques" — tenue à Paris du 12 au 18 juin — vient de se terminer. Comme on sait, ces sortes de congrès de la pensée catholique ont été lancés par une petite revue, les *Lettres*, fondée en 1913, reparue après la guerre, et qui, sous la direction d'un jeune écrivain entreprenant, M. Gaétan Bernoville, est en train de devenir une revue de premier plan.

Convaincu qu'il était plus nécessaire que jamais, après la grande guerre, de recenser les forces catholiques, et de tenter, sur le terrain des réalisations pratiques, l'union des catholiques que divisent — malheureusement, dirons-nous pour notre part — des divergences "philosophiques" assez tranchées, M. Bernoville eut l'idée d'organiser, chaque année pendant une semaine, des échanges de vues entre les

¹ *L'Action française* avait tenu à se faire représenter officiellement à la seconde semaine des écrivains catholiques. On lira avec intérêt ce rapport qui est de l'un de nos licenciés de Sorbonne.

N. D. L. D.

² *L'Action française* a voulu être représentée à cette réunion : c'était son droit et même un peu son devoir, puisque rien de ce qui intéresse la pensée catholique et française ne peut lui être indifférent. Son directeur réclame, en plus, les impressions d'un Canadien sur cette semaine... Le *Témoin* honoré de cette confiance s'exécute bien volontiers. Mais il prend d'abord la liberté de s'excuser de la rapidité et de la composition un peu lâche des notes qu'on va lire. Le temps lui manque, sinon la bonne volonté de faire mieux et plus court.

écrivains de toute catégorie, romanciers et poètes, publicistes et professeurs, qui affirment ouvertement leur foi catholique.

La première de ces rencontres eut lieu en mai 1921 et on y traita d'un peu de tout, de la "vie intérieure", de l'"école", de la "défense de l'esprit", des "devoirs envers la vérité", et même de l'"Internationale catholique". Cette Semaine réunit environ quatre cents congressistes, et nous savons, pour y avoir assisté, que si elle donna lieu parfois à d'étranges controverses, rares il est vrai, — mais quel congrès bien organisé peut se passer d'incidents imprévus? — on put voir d'autre part, chez tous les semainiers, une intelligence assez nette de leurs responsabilités, et surtout une bonne volonté parfaite et un désir d'union plus étroite pour la défense de l'Église et la revendication des droits du catholicisme. La deuxième Semaine a réuni plus de 800 congressistes. C'est le double des adhésions de l'an dernier, et cela suffit à faire voir que l'on comprend l'importance de ces réunions.

La Semaine est réservée en principe, aux écrivains français. Cependant les écrivains étrangers peuvent aussi y adhérer. Et cette année encore nous avons vu, dans les salles de l'Institut catholique, beaucoup d'étrangers, venus de Belgique, de Suisse, d'Autriche, d'Italie, d'Angleterre même, et aussi quelques Canadiens de passage à Paris, parmi lesquels le Père Papin-Archambault et M. Henri Bourassa qui ont suivi la plupart des séances.

* * *

On l'a vu plus haut, la première Semaine avait abordé beaucoup de sujets. Trop de sujets même, a-t-on pu dire. A tout prendre, ce n'était pas si malheureux, car on s'est trouvé ainsi à provoquer des échanges de vues fort intéressants et à prendre contact du même coup avec toutes les

nuances de la pensée catholique en France. Bien entendu, on n'avait pu "fouiller" ces questions complexes du statut scolaire, par exemple, ou encore de l'"Internationale catholique". Il était bon cependant qu'on fit voir dès le début à combien de sujets précis les Semaines futures pourraient s'appliquer.

Le Comité d'organisation voulut donc restreindre un peu le programme d'études de la seconde Semaine. C'est pourquoi cette année, on s'est attaqué à une question déterminée: l'étude du Laïcisme.

Le Laïcisme ! c'est assurément un sujet d'envergure : et si délimité que ce sujet ait paru au premier abord, on s'est vite rendu compte, cette année encore, qu'il eût fallu le circonscrire plus étroitement. Car, en somme, le laïcisme, c'est une sorte de religion, l'antireligion même, ainsi que l'a montré le P. Emonet, S. J., dans son lumineux exposé du premier jour de la Semaine. Historiquement ce n'est pas un épisode des luttes entre le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel. En France, — et ailleurs — le laïcisme est une machine de guerre, et la plus dangereuse qui soit, car elle attaque le catholicisme dans tous les domaines. Essentiellement, comme dira le P. Peillaube résumant le rapport du P. Emonet, c'est "la négation de l'autorité divine", c'est "l'autonomie du moi", du sens personnel, c'est la raison humaine campée à son tour sur le Sinaï. Il ne s'agit plus ici de la distinction nécessaire entre clercs et laïques et des froissements qui ont pu se produire entre eux au cours des âges : le laïcisme moderne s'en prend à toute la religion. Le laïcisme, à l'analyse, paraît bien être une religion, mais fondée sur l'antique et éternel rationalisme, sur l'idéal de l'émancipation de la personne humaine. Et qui ne voit encore que le laïcisme postule l'anarchie, puisque la créature qui veut se suffire et nie ce qu'elle a reçu est

amenée fatalement à prendre parti contre toute la civilisation traditionnelle ?

Le problème à étudier n'était donc pas de mince importance. Il s'agissait de toute l'organisation anti-religieuse de l'ère contemporaine. Après l'analyse théorique du laïcisme tel qu'il se présente aujourd'hui, on devait étudier l'apport de cette doctrine dans la désorganisation sociale actuelle. Aussi bien la Semaine n'a-t-elle pu envisager que certains aspects de la lutte antireligieuse. On a traité des méfaits du laïcisme dans la recherche scientifique, au théâtre, dans la poésie et le roman, dans la conduite de l'Etat et dans la politique internationale. Le champ couvert par ces travaux est assez étendu, mais il n'est pas moins vrai qu'il eût été intéressant d'aborder encore l'étude du laïcisme dans l'enseignement et dans la presse, non moins que de ces caractères concrets, par exemple, dans l'opinion publique, dans l'esprit des ouvriers et des paysans. Cette judicieuse observation fut d'ailleurs présentée au cours d'une conversation générale le dernier jour.

On ne nous demandera pas d'entrer dans le détail des rapports qui furent présentés et qui furent l'objet d'observations et de discussions fort courtoises. Quelque intérêt que cela puisse avoir pour les lecteurs canadiens, toujours soucieux de ce qui se fait de meilleur au pays de France, l'exposé, même abrégé, de ces travaux remarquables nous entraînerait trop loin. D'ailleurs quiconque est averti du mouvement catholique se doute un peu de la teneur des conclusions présentées.

Nous nous en tiendrons donc — en nous excusant — à l'énumération des rapports.

12 juin. — Présidence du P. Peillaube, doyen de la faculté de Philosophie à l'Institut catholique de Paris.

Le laïcisme, sa définition, ses origines, ses intentions, rapport du P. Emonet, S.J. de Marseille.

13 juin. — Présidence du P. Grand'maison, S.J. rédacteur aux *Études*. — Le laïcisme et la recherche scientifique, rapport de M. J. Wilbois, directeur de l'École d'Administration.

14 juin. — Présidence du chanoine Roblot (Jacques Debout), directeur des "Cahiers catholiques." — Le laïcisme au théâtre, rapport de M. Henri Ghéon.

15 juin. — Présidence de M. Emile Baumann (le romancier bien connu). — Le laïcisme et la poésie, rapport de M. Robert Vallery-Radot. — Le laïcisme et le roman, rapport de M. Louis Martin-Chauffier.

16 juin. — Présidence de M. Jean Guiraud, rédacteur en chef de la *Croix*. — Le laïcisme et la conduite de l'Etat, rapport de M. René Johannet.

17 juin. — Présidence de S. G. Mgr Baudrillart, de l'Académie Française, Recteur de l'Institut catholique de Paris. — Le laïcisme et la politique internationale, rapport de M. Pierre Ravier du Magny, professeur de droit international à l'Université catholique de Lyon.

Présidents et rapporteurs furent à la hauteur de leur tâche, est-il besoin de le dire? Il importe cependant de souligner, avec l'exposé remarquable du P. Emonet, spécialiste en la matière, (voir son article: Laïcisme, au *Dictionnaire de théologie* de Vocant-Mangenot, Letouzey, édit.), les deux rapports tout à fait hors pair de René Johannet et de Ravier du Magny. Ces deux travaux ont d'ailleurs été publiés en entier dans la "Documentation catholique," et chacun pourra se convaincre de la valeur de ces documents autant que de l'émotion bienfaisante qu'ils ont produite.

Le dimanche, 18 juin, eut lieu la réunion de clôture, séance publique au collège Stanislas. Plus de 2000 personnes se pressaient dans la salle des Fêtes du célèbre collège. Le cardinal Dubois, archevêque de Paris, présidait, entouré de Mgr Baudrillart, de MM. Pierre de la Gorce et Henri Lavedan, de l'Académie Française, de M. Georges Blondel, du collège de France, de M. Georges Goyau, élu le jeudi précédent à l'Académie (qui devait présider le banquet du soir), de Mgr Pierre Batiffol, de l'abbé Labourt, directeur du collège Stanislas, et de plusieurs autres personnalités du monde catholique.

Le discours d'apparat — prononcé l'an dernier par M. Louis Bertrand, le biographe de saint Augustin et le romancier de "Sanguis Martyrum" — fut donné par le poète Francis Jammes. Délaissant "les Muses et la chasse," l'auteur des "Géorgiques Chrétiennes" et du "Curé d'Ozeron" était donc venu d'Orthey en Béarn apporter à Paris le fruit de ses réflexions. Nous avons eu un discours de poète, d'une prose un peu inquiétante, tour à tour panachée et naïve, remplie de bons conseils et d'images... généreuses. Comme l'oiseau, dit en somme l'orateur, construit son nid sur les plus hautes branches, ainsi devons-nous prendre de l'altitude par la pratique de la vie intérieure. L'oiseau tapisse son nid de mousse humble et tendre, c'est l'emblème de la charité que nous devons avoir pour nos frères: il protège sa couvée en entrelaçant des épines au dessus du nid; recueillons ce conseil de prudence contre les ennemis de notre foi: et voilà la leçon du poète cueillie au hasard des courses sous les futaies béarnaises... Cette homélie poétique a été très applaudie.

Après le rapport général de la Semaine, présenté de façon fort intéressante par M. Bernoville, le cardinal Dubois complimente les organisateurs de la Semaine et termine

son discours en lisant à l'assemblée un télégramme de Pie XI, dans lequel le Saint-Père félicite les écrivains catholiques et "forme des vœux pour que la noble initiative réunissant tant de précieuses énergies isolées contribue puissamment à la réalisation de l'idéal chrétien pour le plus grand bien de leur cher pays."

Ce souhait du Souverain Pontife sera exaucé. La Semaine de 1922 fera encore plus que son aînée pour l'union des bonnes volontés, car elle fut suivie avec plus d'intérêt et avec le souci encore plus évident d'aboutir à des résultats tangibles.

Il n'est besoin d'autre preuve que de rappeler, en finissant ces notes, l'excellent travail des "séances d'études" de la Semaine, — qu'il faut distinguer des "séances générales" du soir, où furent présentés les rapports ci-haut mentionnés. En effet, les organisateurs de la Semaine de 1922 avaient cru utile de consacrer chaque matin une courte session à l'examen des réalisations pratiques obtenues au cours de l'année écoulée. C'est pourquoi les différents rapporteurs de 1921 vinrent, à tour de rôle, causer du travail accompli depuis un an. Plus que les séances générales, où il y a toujours un peu d'apparat, sans qu'il faille cependant en nier l'incontestable utilité, à cause de l'"atmosphère" qu'elles créent et des attentions qu'elles éveillent, les réunions intimes du matin, suivies d'une soixantaine de personnes au plus, ont fait du véritable travail. On y a recueilli, sur la situation scolaire, par exemple, des renseignements fort instructifs: on a commenté certaines initiatives, discuté certains projets, éclairci des points obscurs, stimulé l'ardeur de tous par l'espérance du succès entrevu: on y a fait un grand pas vers l'union efficace des forces intellectuelles du catholicisme français.

Car, notons-le bien, il ne faudrait pas inférer de ce qui précède qu'il existe un organisme, un comité permanent si l'on veut, destiné à coordonner les efforts des écrivains catholiques. Cet organisme, si nécessaire qu'il soit, et, cette année, on a paru en comprendre mieux la nécessité, ne pouvait être constitué à pied d'oeuvre sans effaroucher beaucoup de braves gens. C'est un fait trop évident que les catholiques, un peu partout, semblent avoir peur de s'organiser. . . . Et d'ailleurs, en bon diplomate, M. Bernoville et ses amis se sont toujours défendus de vouloir autre chose que de rapprocher les esprits et les coeurs. Il faudra tout de même en arriver à la constitution d'une commission centrale qui pourrait donner, sinon des ordres, sinon même des mots d'ordre, au moins des indications et des renseignements à tous ceux qui s'intéressent autrement que des lèvres à l'action catholique. Ainsi, par exemple, les deux Semaines ont traité d'action internationale, l'une à propos de l'*Internationale catholique*, la dernière en s'occupant d'étudier le *laïcisme international*. Voilà qui est très à propos. Il y a vraiment beaucoup à faire pour éclairer les catholiques étrangers à la France, et même, dirons-nous, pour recevoir du dehors et centraliser les renseignements qu'utiliseront ensuite ceux qui tiennent les positions du catholicisme à travers le monde.

Ainsi que le disait René Johannet dans un article de la *Croix* du 30 juin, où il fait le bilan des sessions de la seconde Semaine: "deux larges avenues s'ouvrent devant elle (la Semaine): la première, de resserrement catholique à l'intérieur de la nation. . . . Quant à la seconde, elle conduit également à fortifier le lien catholique, mais de nation à nation, cette fois."

Sans doute, et Johannet le dit clairement, la Semaine, même en s'occupant du catholicisme à l'étranger, vise

“à servir la patrie en servant l’Eglise.” Et nous ne saurions être offusqués de ce point de vue, qui paraîtrait peut-être un peu étroit. Considérons plutôt que la Semaine est une initiative “française.” Cependant il reste que les catholiques canadiens-français, pour ne parler que de nous-mêmes, pourraient, tout en apportant leur concours et peut-être aussi leur petite part d’expérience à ce travail d’organisation de défense catholique, retirer quelque bénéfice de cette institution.

A tout événement, et en attendant avec patience la fondation de ce comité central, qui sera vraisemblablement constitué sur le modèle du Conseil des Semaines sociales, et qui dirigera les “précieuses énergies isolées” dans l’action intérieure et extérieure, le Canada français se doit de suivre avec beaucoup de sympathie et d’intérêt les “Semaines des écrivains catholiques.” La France nous est chère, d’abord. Et qui ne comprend ensuite que notre peuple, qui va chercher en France la plus grande part de sa nourriture intellectuelle, ne doit être l’un des principaux bénéficiaires du travail des Semainiers ? Les Écrivains catholiques français luttent pour la défense du catholicisme et la survivance de la civilisation traditionnelle dans leur beau pays. Catholiques et Français nous-mêmes, nous leur adressons nos vœux ardents de succès.

TESTIS.

Paris, 3 juillet 1922.

REIMPRESSIONS

Une preuve assez évidente du succès de nos livres, c’est qu’il nous faut les réimprimer. Aussi nous venons de faire un nouveau tirage de *Chez nos ancêtres* de l’abbé Lionel Groulx. L’exemplaire de la nouvelle édition sera vendu 35 sous, ce qui est une réduction sensible du prix de l’édition première. Nous réimprimerons également en septembre, *l’Épopée du Long-Sault racontée à la Jeunesse*, de Joyberte Soulanges, avec même réduction du prix primitif. *Les Refrains de chez nous* passeront, vers le même temps, à leur 30ème mille; et nous croyons que ce seul chiffre suffit à marquer la popularité du petit recueil.

VERS L'INDÉPENDANCE DU CANADA

En 1800, la population des Etats-Unis s'élevait à 5,308,000 âmes; elle est aujourd'hui de 110,000,000. Celle du Canada, d'après le recensement de 1901, se chiffrait à 5,390,000. Entre 1900 et 1921, la population canadienne s'augmente de 3,517,311 immigrants, par comparaison avec 184,000 nouveaux sujets reçus par les Etats-Unis entre 1800 et 1820. On peut donc prévoir qu'à la fin de ce siècle le Dominion, est et ouest, aura une population d'au moins 75,000,000 d'habitants. Les Canadiens français, y compris les Acadiens et les Franco-Américains du Nord-Est, compteront probablement de 20 à 25 millions d'individus, peut-être 30,000,000, si l'on se décide à faire dans le Québec de l'immigration assimilable.

Est-il possible de supposer qu'un pays arrivé à un tel développement sera encore, à cette époque, à l'état de colonie sous la tutelle d'une puissance européenne? D'autre part, est-il raisonnable de penser que le territoire occupé par 20 ou 30 millions de Canadiens parlant le français continuera d'être "une possession" du Dominion?

D'après mon humble opinion, le Canada sera ou indépendant, ou annexé, ou associé dans une alliance impériale.

Mais l'Empire britannique existera-t-il encore hors d'Europe à cette époque relativement lointaine? Il est permis d'en douter, à cause de l'expansion du sentiment nationaliste actuel aux Indes, en Egypte, en Afrique du Sud et ailleurs. Subsistera-t-il même en Europe, si le mouvement travailliste anglais continue sa marche vers le pouvoir et fonde, sur les ruines de la monarchie, la républi-

que sociale démocratique ? Les deux alternatives les plus probables, pour notre pays, toujours d'après mon humble opinion, sont l'indépendance complète ou l'annexion. Et encore, l'annexion serait une solution en faveur de l'indépendance, puisqu'elle ferait des Canadiens les membres participants et égaux d'un grand état souverain, tandis qu'actuellement nous sommes tous les jours exposés aux conséquences de la politique extérieure d'un pouvoir transatlantique qui n'est responsable que devant les électeurs anglais. Ainsi, avant la fin de ce siècle l'indépendance de l'Amérique britannique, sous une forme ou sous une autre, sera un fait accompli; c'est une fatalité inéluctable dont bien peu doutent encore. L'indépendance est donc une échéance certaine. Or, il faut toujours faire provision pour une échéance; il est peu sage d'attendre au dernier moment. Les enfants qui naissent aujourd'hui, ceux qui formeront la prochaine génération, assisteront à ces événements et y tiendront un rôle. La question est donc d'actualité pour les pères qui ont le devoir d'indiquer une direction à leurs fils.

* * *

L'honneur de faire partie de l'Empire britannique comporte avec lui l'éventualité la plus redoutable pour une jeune société: la guerre défensive, l'invasion et la conquête. Le fait est certain: quand l'empire est en guerre le Canada est en guerre et toutes les dépendances abritées par l'Union Jack, sont également en guerre. La situation est sans doute moins dangereuse si l'ennemi est éloigné ou d'une importance secondaire, si c'est, par exemple, la Russie, comme en 1854, l'Afghanistan ou le Transvaal; mais avec les Etats-Unis ou le Japon comme adversaires, c'est-

à-dire avec une puissance maritime de premier ordre, l'état de guerre aurait immédiatement pour le Canada ses conséquences les plus formidables: invasion, dislocation, annexion.

La guerre avec les Etats-Unis? Beaucoup l'ont cru et la croient encore possible un de ces quatre matins. La conférence de Washington est elle-même la meilleure preuve que cette guerre était imminente. Rappelons-nous seulement l'avertissement donné aux correspondants de journaux à Londres, l'hiver dernier, par l'ambassadeur anglais sir Auckland Geddes: que les Etats-Unis et l'Angleterre s'acheminaient vers la guerre (*were treading the paths that lead to war*). Deucalion, dans le *Daily Herald* (Londres), démontra, au début de 1921, que des préparatifs se faisaient en vue d'une nouvelle guerre mondiale dans le Pacifique. Au mois de janvier 1920, l'amiral Sims commit l'indiscrétion de livrer au public une partie des instructions qu'il reçut du ministère naval américain en partant avec sa flotte pour les eaux anglaises. Le ministre lui avait dit:

Dont let the British pull wool over your eyes. We would as soon fight Britain as Germany.

L'ambassadeur américain Harvey, à la suite de M. Lloyd George, a confirmé à Londres, au banquet de la chambre de commerce donné à l'anniversaire de Washington, le 22 février dernier, la gravité de la situation avant la conférence du désarmement, en disant que celle-ci avait été convoquée *in the nick of time*, autrement dit, juste à temps. Ce sont des paroles sérieuses dites par des gens sérieux. Le danger était grand et nous n'en savions rien en Canada.

Peut-on dire que c'est le traité anglo-japonais qui était la cause principale de cet état d'esprit? Les raisons en sont plus profondes. Lord Salisbury les a clairement

exposées il y a une vingtaine d'années. "Quiconque, disait-il, a observé le cours de l'histoire, sait bien que les Etats du Nord ne pourront jamais être nos vrais amis, pour cette raison évidente... que nous sommes des rivaux dans le domaine politique et commercial. Nous envions d'occuper la même position; nous aspirons chacun de notre côté à la maîtrise des mers; nous sommes deux nations industrielles, et dans tous les ports du monde comme auprès de toutes les chancelleries, nous nous livrons concurrence." (*Expansionist*, N. Y.).

La maîtrise des mers? Elle était déjà passée aux Etats-Unis qui, à la date du 1er février 1921, possédaient, suivant des états officiels publiés par les différents pays, 555 bâtiments de guerre de tout genre de moins de 20 ans d'âge construits et en construction, contre 387 à l'Angleterre. Pour les opérations, en haute mer, les Etats-Unis, ont déjà conformément à ces états, une supériorité écrasante sur la flotte britannique, en cuirassés d'escadre, en contre-torpilleurs et en sous-marins (Dépêche au *Citizen* d'Ottawa, 9 août 1921):

Cuirassés	Angleterre 29 unités	Etats-Unis 47
Contre-torp.	Angleterre 191	Etats-Unis 318
S.-marins	Angleterre 97	Etats-Unis 149

Les navires de haut bord, dans lesquels la flotte américaine est nettement supérieure — 47 contre 29 — peuvent seuls traverser les grands océans qui séparent le nouveau monde de l'ancien et aller mener la lutte au loin. En outre, les Américains possèdent des hydravions de bombardement capables d'aller détruire les flottes en mer à 500 milles des côtes. En concédant que l'amirauté anglaise pourrait leur opposer des avions aussi puissants portés sur des bâtiments construits exprès, il en partira

toujours plus des côtes américaines pour aller à leur rencontre que les bâtiments spéciaux ne pourront en emporter des ports anglais. Il est désormais impossible à une flotte anglaise d'approcher de moins de 100 milles des rivages de l'Amérique et, à plus forte raison d'y, débarquer une armée avec ses services et tout son matériel.

Quels changements depuis une douzaine d'années seulement! A l'époque où les puissances discutaient à La Haye sur la limitation des armements, l'Angleterre possédait une marine de force égale à celle que pouvait réunir la coalition des deux ou trois plus fortes marines du monde. A cette époque, le *two power standard* formait le credo de l'Amirauté anglaise. Hors de là point de salut.

Pour donner l'exemple de l'économie, l'Angleterre déclara à La Haye qu'elle consentait à réduire sa flotte de quelques unités; toutefois, elle voulut bien faire savoir qu'elle devait garder la "suprématie nécessaire à sa protection."

A la chambre des communes, lord Balfour affirmait que la Grande-Bretagne "était et resterait toujours la puissance navale la plus forte, en gardant les moyens de s'augmenter plus rapidement que les autres."

Ceci se passait en 1907. Or, en 1921 la place de l'Angleterre est déjà occupée par les Etats-Unis, et, sans la conférence de Washington, le Japon lui-même était en train de passer bon second. Trente-deux pour cent (32%) de son revenu pour 1921-22 étaient consacrés à l'exécution de son programme de constructions navales qui, complété en 1927, devait lui donner presque l'égalité de force avec les Etats-Unis et reléguer l'Angleterre au troisième rang comme puissance maritime.

Le 1er avril dernier, le président Harding annonçait la détermination des Etats-Unis de garder les positions

conquises. "Il faut, disait-il, que la flotte américaine devienne la plus puissante du monde et dépasse même la flotte anglaise . . . , car c'est ainsi seulement que l'Amérique sera libérée à jamais des menaces de l'étranger et que la Doctrine Monroe restera inviolable et échappera à toutes les visées des nations rapaces du vieux monde."

A quelque temps de là, la principale de ces nations rapaces du vieux monde tint une conférence avec les représentants de ses possessions d'outre-mer et il fut résolu à l'unanimité que l'empire britannique devait maintenir comme minimum l'égalité de force avec n'importe quelle autre puissance navale. Cette décision fut publiée officiellement dans le discours du trône lu par le roi en prorogeant le Parlement anglais, le 10 novembre dernier, à la veille de la réunion à Washington de la conférence sur la limitation des armements. Le 3 août précédent, dans la discussion à la Chambre des communes, du projet de construction de quatre navires de guerre du type *Hood*, le ministre des colonies, M. Winston Churchill, avait déclaré que le *one power standard*, c'est-à-dire la règle ou la théorie de l'égalité avec le plus fort pavillon, devait être l'extrême minimum à adopter. L'Angleterre relevait le gant jeté par le président des Etats-Unis. C'est pourquoi sir Aulckand Geddes put dire, en parfaite connaissance de cause, que les deux pays s'acheminaient vers la guerre.

On sait le reste. La conférence de Washington vint, sur les propositions du gouvernement américain, consacrer la victoire anglaise, mais victoire partielle seulement, et même peut-être victoire à la Pyrrhus, puisque l'Angleterre dut la payer de la dénonciation de son traité d'alliance avec le Japon, l'adversaire des Etats-Unis.

Du même coup les Anglais perdent l'appui éventuel de la flotte japonaise qui serait devenue aussi forte et même plus forte que la sienne en 1927.

La limitation des armements navals, la quadruple entente dans le Pacifique écartent apparemment tout danger immédiat de guerre *de ce côté*, car ces décisions établissent au moins l'existence d'un désarmement moral; elles laissent toutefois subsister entière la rivalité économique tant redoutée par lord Salisbury vers 1900. Cette rivalité n'a pas cessé de grandir et par conséquent n'a pas cessé d'être dangereuse. J'en donnerai un exemple. Le charbon américain a supplanté la houille anglaise en Amérique du Sud. En 1915, les Etats-Unis avaient exporté au Brésil 648,303 tonnes de charbon. En 1920, le total de leurs exportations passait à 966,029 tonnes, soit une augmentation de 50 p. 100. D'autre part, l'Angleterre dont les mines exportaient au Brésil, en 1915, 498,340 tonnes, ne lui en a vendu en 1920 que 158,140 tonnes. Pour l'Argentine, les exportations des Etats-Unis se sont élevées en 1920 à 1,718,493 tonnes contre 786,967 tonnes en 1915, soit une augmentation de 60 p. 100. La diminution est également importante pour l'Angleterre qui, alors qu'elle exportait à l'Argentine 1,618,603 tonnes en 1915, n'a pu lui vendre en 1920 que 273,668 tonnes, environ sept fois moins. Le *Times* de Londres, corroborant à vingt ans de distance lord Salisbury, disait en septembre dernier :

"The grounds of war are to be found in economic relations. The grounds of war between the United States and Japan, with the rest of the world involved, are to be found in the competitive business of exporting to foreign markets." Le président Wilson exprima le même avis en septembre 1919 à Saint-Louis. Voici ses paroles: "La paix? Mais, mes chers concitoyens, existe-t-il un homme ou une femme — je dirai

même un enfant — qui ignore que le ferment de la guerre dans notre société moderne est la rivalité commerciale et industrielle? La guerre mondiale a été une guerre commerciale et industrielle, non une guerre pour un but politique. Le motif de l'Allemagne en provoquant la guerre qui vient de finir, résidait dans la crainte que ses rivaux n'obtinsent l'avantage sur elle, et la raison pour laquelle *certaines autres nations* se sont jetées dans la guerre contre l'Allemagne, c'est qu'elles redoutaient que celle-ci ne prît l'avantage sur elles. Le motif de la jalousie, le motif de la haine profonde qu'on se portait se trouve dans la rivalité agressive et effective des nations dans le domaine de l'industrie et du commerce." (Voir: *Ottawa Citizen*, 23 août 1921).

Cette rivalité existe, comme chacun le sait, entre les Etats-Unis et le Japon d'une part, principalement en Chine et en Sibérie, et d'autre part entre l'Angleterre et les Etats-Unis dans toutes les parties du monde.

Au cours d'une étude sur les conséquences de cette rivalité grandissante, M. Norman Angell écrivait récemment dans la *New Republic*, de New-York, que la guerre entre les Etats-Unis et l'Angleterre demeure une *open possibility*. C'est une corroboration de l'opinion de sir Auckland Geddes, citée plus haut. De son côté M. Peter Leckie, un socialiste d'Ottawa, qui a publié une brochure intéressante sur les causes économiques de la dernière guerre, terminait un article dans le *Western Clarion* du 16 décembre 1920 intitulé: *The coming war with America*, par cette conclusion: "Je ne serais pas surpris que la guerre avec l'Amérique eût lieu, et dans ce cas, la France, suivant mon opinion, se rangerait aux côtés des Etats-Unis." Or, selon l'amiral Fournier, les bases navales françaises de l'Atlantique balancent les bases navales anglaises. Aucun marin, dit-il, ne peut ignorer que, dans une lutte pour la maîtrise

de l'Atlantique ou entre la flotte britannique et une flotte rivale au moins équivalente en unités de combat, le cadre de nos bases navales, selon qu'il donnerait alors son appui et la libre disposition de nos ressources à l'un des belligérants, deviendrait pour celui-ci le facteur décisif de sa victoire." Cette révélation de l'ancien amiralissime français perce à jour, aux yeux du monde, la tactique des Anglais pour obtenir l'affaiblissement de la France, pendant qu'eux resteraient, suivant la formule chère à lord Balfour, les plus forts sur mer, "en gardant les moyens de s'augmenter plus rapidement que les autres."

* * *

Comment serait accueillie en Canada l'éventualité d'un conflit entre l'Angleterre et les Etats-Unis, ou entre l'Angleterre et la France, ou avec les deux ?

Nous connaissons l'état de l'opinion anglo-canadienne à l'égard des Etats-Unis. Sait-on généralement dans la province de Québec qu'en cas de guerre avec l'Amérique nos concitoyens anglais refuseraient de marcher ? C'est comme j'ai l'honneur de vous le dire. Ceux qui lisent le *Star* de Montréal ont dû remarquer ce passage dans une lettre de M. Albert Carman, le correspondant attitré de ce journal à la conférence de Washington, publiée le 26 novembre dernier : "Une entente anglo-américaine sur les armements navals nous garantirait contre la seule guerre propre à amener notre ruine. Une guerre entre le Japon et les Etats-Unis nous mettrait dans un péril extrême avec ou sans l'alliance. L'Etat de neutralité offrirait pour nous des difficultés et des dangers à chaque instant. L'alliance elle-même n'ajoute rien à ces dangers, puisqu'elle nous relève de l'obligation de combattre les

Etats-Unis — *which we would never, never do* — et elle contribue à assurer la situation de l'Angleterre dans les Indes et en Australasie." Deucalion, déjà cité, affirme dans le *Daily Herald* (Londres), au début d'avril 1921, que si la Grande-Bretagne appuie le Japon contre l'Amérique, le Canada et l'Australie se sépareront aussitôt de l'empire. M. Steed, le rédacteur en chef du *London Times*, que nous avons entendu à Montréal cet hiver, est convaincu qu'en cas de guerre entre le Japon et les Etats-Unis, les colonies anglaises seront entraînées à lier partie avec la république anglo-saxonne. M. Ewart, l'éloquent avocat de l'indépendance du Canada, terminait un article sur le traité anglo-japonais dans la *Canadian Nation* (avril 1921), par ces paroles comminatoires: "*Canada's interests are bound up with those of the United States. If, in disregard with those interests, the United Kingdom maintain its alliance with Japan, Canada must plainly assert that not that way can she proceed.*" Sur la même question le *Toronto Star*, du 28 mai, a ceci à dire: "*It is Canada's supreme interest that friendship with the United States shall forever be the corner stone of British policy.*"

L'intérêt suprême du Canada se trouve dans l'amitié des Etats-Unis! Cela veut dire qu'il n'y en a pas d'autre de supérieur à celui-là, pas même le salut de l'empire britannique. Cette précision est apportée par le *Standard* de Kingston, qui demandait au gouvernement anglais de rayer dans le traité japonais la stipulation par laquelle l'empire, ou l'une quelconque de ses parties, s'engage à venir en aide au Japon en cas de guerre. Il y a deux raisons pour cela, dit ce journal: la première, c'est que *les Canadiens ne s'estimeront pas engagés par cette convention*; et la seconde, parce que l'existence de l'empire serait mise en danger. Mais même dégagé expressément de cette

convention, le Canada devrait encore se considérer lésé, d'après le *Star*, de Toronto, qui conclut en ces termes: "*The renewal of the Anglo-Japanese alliance, even with Canada expressly excluded from it — as she must and would be — could but be regarded in this country as a considerable drawback and detriment in connection with our own supreme foreign interest.*" Le *Globe* (Toronto) du 3 mai 1921, après avoir constaté que les hostilités entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, comme conséquence du traité japonais, feraient du Canada le théâtre des principales opérations sur terre, que le sang canadien coulerait à flot et que nos femmes et nos enfants seraient soumis à toutes les horreurs des guerres modernes, recommande que dans la modification du traité on fasse savoir sans équivoque au Japon, qu'en cas de guerre avec les Etats-Unis, l'empire britannique avec toutes ses possessions se tiendra à l'écart.

Dans l'Ouest on est tout aussi catégorique.

A Londres, au mois de juin dernier, notre premier ministre a nettement fait comprendre au gouvernement anglais que le Canada est résolu à n'adhérer à aucune convention impériale qui compromettrait la cordialité de nos relations avec les Etats-Unis. Notre représentant a fixé le principe que dans toute question surgissant entre le Canada et les Etats-Unis l'avis du gouvernement du Dominion doit prévaloir à Londres. En commentant cette attitude, le *Citizen* (Ottawa) du 27 juillet constate que la politique énoncée par M. Meighen porte officiellement pour la première fois à la connaissance du monde entier que notre pays est une puissance nord-américaine. "Un fort lien sentimental rattache le Canada au Royaume-Uni, ajoutet-il, et il n'y a pas de raison pour que ce lien soit brisé jamais; mais les liens créés par les intérêts communs (avec

l'Amérique) ont une influence très considérable sur le cours des affaires humaines."

* * *

Constatons que, suivant l'opinion anglo-canadienne, les droits de la couronne britannique sur le Canada se sont mués en simple lien sentimental, qui apparaît bien aléatoire en regard de cet autre lien qu'on appelle hardiment *our own supreme foreign interest*: les Etats-Unis.

L'opinion anglo-canadienne, qui ne représente pourtant que 50 p. 100 de la population du Dominion, déclare qu'elle livrera ce pays aux Américains plutôt que de le défendre.

J'adjure mes compatriotes de prendre acte que le Traité de cession de 1763 au roi d'Angleterre est tombé en caducité, par rapport du moins à nos relations avec les Etats-Unis.

Il n'est que temps que le Canada français fasse savoir qu'il ne reconnaît pas aux autres parties de la Confédération, le droit de disposer de lui sans son consentement, ni de le dépouiller, contre sa volonté, de la protection britannique. Comme au temps de Cromwell, les sujets catholiques du roi, groupés principalement dans l'est du pays, se verront peut-être forcés un jour d'imiter la conduite des Irlandais demeurés fidèles à leur souverain légitime contre les Roundheads et les séditieux du Long-Parlement. Quoi qu'il en soit, la situation est nette: en cas d'hostilités avec les Etats-Unis, le Canada anglais ne marchera pas.

Cependant, quand l'Anglèrerre est en guerre le Canada est aussi en guerre. Tout pays arborant l'Union Jack devient de droit l'objectif des coups de l'ennemi. Les Américains mettraient aussitôt la saisie sur nos biens situés dans leur

territoire, sur nos vaisseaux ancrés dans leurs ports; s'empareraient de nos expéditions en mer, et nous ne pourrions échapper à l'invasion qu'en abaissant le drapeau anglais sur Rideau-Hall et en proclamant notre indépendance, prélude de l'annexion.

Mais si les Anglais du Canada sont déterminés à faire cause commune avec les Etats-Unis, par raison d'intérêt, leur attitude est toute différente à l'égard des nations européennes. Contre tout le reste du monde, l'empire britannique est un et indivisible. Consultés, l'été dernier, dans la question de Silésie, dans celle du condominium franco-anglais des Nouvelles-Hébrides, dans la question du Pacifique, celle de l'Extrême-Orient, etc, les représentants des Dominions se sont trouvés d'accord avec le point de vue anglais. Du reste, il ne peut en être autrement, avec l'unité diplomatique exigée par les autorités impériales, comme l'a expliqué M. Lloyd George, le 14 décembre 1921, à la Chambre des communes, à propos du traité irlandais. Les voies diplomatiques des Dominions resteront les voies diplomatiques du gouvernement anglais avec son département des affaires étrangères et ses ambassadeurs. Et M. Lloyd George a ajouté: "*It is impossible that it could be otherwise. That has been accepted by all the dominions.*"

L'unité d'action, l'égalité de responsabilité est le nouveau dogme des pays britanniques dans la conduite des affaires extérieures, tel qu'il ressort des déclarations du premier ministre anglais à la conférence de juin, et plus récemment à la Chambre des communes (14 déc. 1921): "*The dominions, since the war, have been given equal right with Great Britain in control of the foreign policy of the Empire. These rights were won by the aid they gave us in the great war. . .*"

"The control of foreign policy is now invested on the Empire as a whole. That is the new fact. Joint control means joint responsibility."

Ainsi se trouve accomplie, comme malgré nous, une des trois alternatives prévues dans l'évolution politique du Canada: l'association ou l'alliance impériale, sorte de fédération ou commonwealth sans constitution écrite.

Mais comme une alliance ne peut exister qu'entre égaux, il s'ensuit que l'alliance impériale elle-même nous fait participer à la souveraineté en commun avec toutes les autres dépendances de l'empire.

De toute façon donc, le Canada s'achemine rapidement vers l'indépendance sous une forme ou sous une autre, comme je l'ai dit au début. En Angleterre, on le comprend et on l'admet sans difficulté. On y est revenu à l'opinion des Bright et des Cobden. Le *Manchester Guardian*, à la date du 7 novembre 1919, reconnaît que les Dominions sont maintenant en fait des républiques sous le protectorat anglais. S'ils décidaient de se séparer complètement de l'empire, on ne ferait en Angleterre aucune opposition à leur volonté. La *Pall Mall Gazette* du 18 janvier 1921 déclare que les Dominions sont aujourd'hui, sous tous rapports, émancipés de la tutelle impériale. Chacune de ces grandes colonies est maîtresse de sa destinée et *son association à l'empire peut être maintenue ou rompue suivant sa volonté*. L'adhésion des Dominions au Commonwealth britannique est absolument volontaire. M. Bonar Law, chancelier impérial, a reconnu à la Chambre des communes (30 mars 1920), dans la discussion du projet de loi sur l'Irlande, que l'union des Dominions avec l'empire dépend d'eux-mêmes, et que s'ils désirent jamais se retirer, on ne cherchera pas à les retenir de force. Le régime autonome

(*Dominion Home Rule*) leur reconnaît le droit de choisir eux-mêmes leur destinée.

Lorsque la délégation nationaliste du Sud-Africain, ayant à sa tête le général Hertzog, est allée en 1919 demander à M. Lloyd George de la faire entendre au Congrès de la paix, le gouvernement britannique n'a pas fait d'objection sur le fond, mais a simplement répondu qu'il ne reconnaissait qu'au parlement de l'Union sud-africaine le droit de parler pour le peuple sud-africain. Discutant l'attitude que devait prendre l'Australie à la conférence impériale, M. Hughes, premier ministre délégué, déclara, avant de s'embarquer pour l'Angleterre (avril 1921), que son pays y figurerait comme état indépendant muni de tous les pouvoirs de l'autonomie gouvernementale.

Au Canada, l'*Evening Journal* (Ottawa), organe officieux du parti conservateur dans la capitale, publiait, à la date du 20 décembre dernier, que le régime autonome (*Dominion status*) comporte l'indépendance. Le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Sud-Africain sont des nations indépendantes. Toutes et chacune pourraient demain sortir de l'Empire, sans opposition de la part du gouvernement anglais. Une guerre civile pourrait éclater dans la colonie pour empêcher ce mouvement mais les autorités anglaises n'interviendraient pas. L'association impériale, pour être puissante, n'en est pas moins purement volontaire. Sir Robert Borden, dans une conférence à l'université de Toronto (7 octobre 1921), nous apprend que la nomination du gouverneur général du Canada doit préalablement recevoir l'approbation du gouvernement fédéral. Ce fait a été confirmé dans une lettre de M. Lloyd George, en date du 13 décembre, lue devant le Dail Eireann par M. Griffith.

Nous sommes loin des jours de lord Metcalfe qui gouverna seul durant neuf mois sans ministère. On mesurera le chemin parcouru en se rappelant ce qu'écrivait le *Daily News*, de Londres (2 déc. 1920), à l'occasion du retour en Angleterre du prince de Galles, sur la fonction des gouverneurs généraux envoyés aux colonies. "Leurs fonctions sont de pure forme, disait ce journal, et l'on se demande si elles pourront être conservées encore longtemps, toutes limitées qu'elles sont." Il y a juste deux ans, les libéraux du centre de l'Ontario, réunis en congrès, adoptaient, le 21 janvier 1919, deux résolutions affirmant le droit du Canada à l'indépendance diplomatique:

"Dans toute assemblée où les nations du monde se trouveront réunies en conférence le Canada y sera représenté de droit et par des délégués accrédités sur un pied égal aux autres délégués présents.

"Dans l'élaboration des traités le Canada devra avoir le droit de négocier directement avec les autres pays."

* * *

Il résulte des faits et des déclarations ci-haut rapportés que l'intérêt est bien réellement le mobile des actions des hommes et des Anglo-Canadiens en particulier, et que ce n'est pas eux qui tireront le dernier coup de canon pour la défense des droits de la couronne anglaise sur ce pays. Ils n'en font point mystère, comme on l'a vu. Placés entre l'obligation onéreuse de défendre le drapeau anglais contre les Etats-Unis et la rupture du lien britannique, ils opteront pour la rupture.

Cette rupture aurait des conséquences sérieuses pour le Canada français, sûr de voir disparaître les garanties

énoncées dans la loi impériale de 1867 qui perdrait toute sanction par le fait.

Les Anglais ne s'embarrassent point de ce scrupule. Ils n'ont pas l'air de se douter que la province de Québec aurait son mot à dire dans la question. Ils ne pensent qu'à leurs intérêts. Eh bien, pensons aussi aux nôtres. La perte de la protection du parlement britannique nous mettrait automatiquement à la merci d'une majorité hostile et qui s'est montrée, partout où elle avait la force, dure pour nos compatriotes de sang français.

Notre intérêt est de nous prémunir contre cette éventualité. La rupture du lien britannique ayant, en droit, rendu à notre race, à la Nouvelle-France sa liberté d'action, à quel parti se décidera-t-elle ?

A mon avis, elle devra chercher son salut dans une séparation politique, à l'amiable, avec l'Ouest cosmopolite et l'Ulster ontarien, préparée par une entente cordiale avec l'élément irlandais et les populations plus homogènes de l'Est maritime.

Wilfrid GASCON.

L'ALMANACH DE LA LANGUE FRANÇAISE.

Nous songeons à notre Almanach. Il y a même longtemps qu'il est sur le chantier. Nous croyons pouvoir répondre, cette année, aux vœux de nos propagandistes qui le voulaient un peu moins grave, ayant moins l'allure d'une revue. Nous avons fait les sacrifices qu'il convient de faire aux désirs de nos lecteurs. Nous en avertissons pourtant toute franchise nos amis : il faut à tout prix que l'*Almanach de la langue française* reste digne de son nom, conforme au caractère de l'oeuvre qui s'en fait un instrument de propagande. Autrement ce ne serait pas la peine, on l'avouera, de mettre un autre almanach sur le marché. Nos amis doivent donc entendre cette vérité et mettre leur effort à relever le niveau des lectures parmi le peuple, à lui donner le goût des publications qui visent à l'instruire plus qu'à l'amuser.

EMILE MILLER

Emile Miller vient de mourir. Un collaborateur lui rendra ici-même prochainement l'hommage qui lui convient. Dès aujourd'hui nous voulons payer à sa mémoire un premier tribut d'admiration et de regret. Emile Miller fut un collaborateur de l'Action française. Notre revue conservera de lui quelques études où ce jeune savant marquait les belles promesses de son esprit. Avec lui c'est un spécialiste qui s'en va, et le spécialiste d'une matière bien peu courtisée. Emile Miller aimait la géographie canadienne par amour de la science, mais aussi par ferveur patriotique. Ses livres et son enseignement en prenaient une flamme conquérante. Puis, derrière la parole et l'oeuvre, apparaissait l'homme, d'une modestie charmante qui tournait au plus entier désintéressement. Il fut de ces travailleurs qui donnent le labeur de leur pensée comme l'arbre du chemin donne ses fleurs et ses fruits, pour le simple service, par besoin de remplir les plus hautes fins de la vie. Il est mort comme il avait vécu : pour sauver son enfant, dans un geste naturel et sublime. Sur cette tombe prématurément fermée, il convient de s'incliner profondément.

CONTRE LE BLASPHEME, TOUS!

Sous ce titre qui sonne le ralliement, l'Oeuvre des tracts publiera prochainement une remarquable étude du R. Père Alexandre Dugré. On sait quelle plaie hideuse est devenue chez nous le blasphème. La dignité nationale est intéressée elle-même à le faire disparaître. Le Père Dugré veut bien nous permettre de publier ici un extrait de sa brochure. Nos lecteurs feront leur profit de cette primeur. — (Note de la direction).

Enfin, pour ceux que ne parviendraient pas à toucher les raisons de foi, de bonne éducation et d'intérêt national, il reste un autre argument, un argument désespéré, bien humiliant à employer, mais pourtant nécessaire tant qu'il y aura de la canaille sur la terre: c'est l'argument de la force, la Loi: \$50.00 d'amende ou six mois de prison. Voilà quelque chose de précis, de pratique, de touchant pour ceux qui ne font pas de sentiment. A toutes les époques où la foi et l'honneur personnel sont en baisse et ne font plus impression sur les coeurs et les cerveaux racornis, l'on voit apparaître les sanctions légales: moins il y a de conscience, plus il faut de police. Dieu ordonnait au peuple hébreux de lapider les blasphémateurs. En France, tous les rois, de Charlemagne à Louis XV, édictèrent des peines très fortes, depuis l'amende à la première faute, en graduant jusqu'à l'amputation de la langue à la huitième. Le grand Louis XIV lui-même confirma cette législation, et Louis XII ordonnait de dénoncer les blasphémateurs.

La loi anglaise comporte une sanction suffisante qu'on n'avait que le tort de ne pas utiliser. La vaillante Association Catholique des Voyageurs de Commerce du Canada vient de l'exhumer du Code et avec l'aide de cette arme

ajoutée aux autres, ils ont entrepris une guerre à mort contre le fléau du blasphème.

Les Voyageurs de commerce sont peut-être, par leur profession, qui les met sur tous les trains, dans tous les hôtels, magasins et boutiques, les plus en mesure de rencontrer des gens qui sacrent et de sonder cette affreuse plaie qui nous dévore et nous déshonore. Déjà, depuis quatre ou cinq ans, ils avaient résolu de faire quelque chose. Ils essayèrent d'abord du motif religieux; ils imprimèrent à leurs frais et répandirent partout des images du Sacré-Coeur avec l'inscription: *Ne blasphémez pas!* Plus de 400,000 ont été par eux fixées dans les hôtels, boutiques, chantiers, moulins, etc., produisant une salutaire influence chez les gens droits qui jurent sans y penser. Mais pour les autres, comme pour de mauvais élèves, il faut la manière forte, et les Voyageurs, faisant taire leurs répugnances personnelles, se sont bravement résolus à l'employer.

En décembre dernier, ils faisaient imprimer des avis publics: *Gare aux blasphémateurs*, qu'ils se mettaient à placarder et à distribuer partout sur leur passage. Des lettres circulaires, adressées à nosseigneurs les Evêques et à Messieurs les Curés, leur valurent, comme on pouvait s'y attendre, de hautes approbations, de précieux encouragements et des commandes de milliers de pancartes, que prêtres et laïques, Ligueurs du Sacré-Coeur, Zouaves et apôtres de tous rangs clouaient en bonne place. Après les chefs religieux, les chefs civils, gouvernants et industriels, tous ceux qui se reconnaissent une responsabilité dans le mal de la société, parce qu'ils ont à conduire des hommes. Les Voyageurs de Commerce entrevirent le premier Ministre de Québec, le Maire de Montréal, les directeurs d'industries ou de compagnies de service public, telles que le Canadien-Pacifique et les Tramways de Montréal.

Partout, l'accueil fut chaleureux: tout le monde souffre de cette hideuse tache du blasphème, et l'occasion est excellente de susciter le mouvement général que l'on désire depuis longtemps.

L'honorable M. Taschereau trouve la loi actuelle parfaitement apte à la répression des jurements et il s'engage à la faire afficher, aux frais de la Commission des Liqueurs, dans toutes les buvettes, puisqu'on s'y oublie peut-être plus souvent qu'ailleurs.

Les divers hangars, boutiques et casernes de police de la Corporation de Montréal et de la Compagnie des tramways seront placardés *par ordre*; et les policiers doivent appréhender les jureurs dans la rue. Plusieurs chefs d'industrie, même protestants, affichent le texte de la loi et enjoignent aux contremaîtres de congédier tout employé qui sacre. La maison J.-J. Joubert va jusqu'à s'assurer d'avance que les aspirants n'ont pas ce vice.

Les Voyageurs, qui avaient déjà le talent de persuader les individus, entreprennent maintenant de convertir les foules: ils se font conférenciers. Entre deux courses ils consacrent leurs samedis et dimanches à pousser leur campagne dans plusieurs paroisses de Montréal et des environs, de Québec, de la Beauce, du Nord et du Sud. Et partout ces bonnes paroles de laïques, suivies de distributions d'imprimés, produisent les meilleurs résultats: c'est quelque chose de nouveau chez nous que ces leçons de morale tombées des lèvres de joyeux gaillards en habit de ville, qui ne font pas profession spéciale de vertu et qui prennent tout de même les jurements au sérieux.

Les journaux sont très sympathiques à ce mouvement nécessaire, et très empressés à reproduire les comptes-rendus des démarches et des assemblées des Voyageurs de commerce. Une autre forme de propagande imprimée

qu'on propose à ceux qui font usage de papeterie officielle, comme nos sociétés nationales, religieuses ou industrielles, c'est d'imiter la bonne Presse de Paris qui apostille ses lettres du voeu: *Dieu sauve la France*, et d'apposer sur leurs en-têtes ou leurs enveloppes les mots: *Ne blasphémez pas; Empêchez le blasphème*. Quelques Voyageurs le font déjà.

L'idée est de saisir l'opinion, de faire penser, de réveiller les honnêtes gens, de provoquer une réaction déjà en retard de cent ans.

Des résultats tangibles se font déjà sentir de tous côtés: certains rappels à l'ordre, des arrestations et quelques amendes ont permis aux distraits de réfléchir sur ce qu'il en coûte maintenant de s'oublier. Comme l'écrit S. G. Mgr Hallé: "les Voyageurs de Commerce détruisent le dernier rempart des blasphémateurs: celui qui se nomme: *Ca m'échappe sans que j'y pense*. Il viendra peut-être un temps où ça n'échappera pas cent fois par jour *sans qu'on y pense !*"

Conclusion. Appel à tous.

Il faut absolument guérir notre peuple de cette hideuse gangrène du blasphème; comme *catholiques*, nous le réprouvons de toute la force de notre foi; comme *Canadiens français*, nous devons empêcher de souiller, de discréditer, de ruiner notre belle langue française; comme *gens bien élevés*, nous devons éviter ces grossièretés énormes qui n'ont de place que dans les bas-fonds de la société.

Tous et chacun, nous devons seconder de toutes nos forces la campagne noblement entreprise et vigoureusement conduite par les Voyageurs de Commerce; sachons tous ce que nous pouvons faire, ce que nous devons faire, puis faisons-le. Dans un tel fléau général, comme aux temps de grippe, chacun doit veiller sur soi, et autour de soi.

D'abord les *bons*, l'immense majorité de ceux qui, Dieu merci! ne sont pas affligés de ce vice, tous les bons, hommes et femmes, devront cesser leur indulgence bonasse qui fait qu'un vaurien qui jure est redouté précisément parce qu'il jure. Son vice est toute sa force. Qu'on n'endure pas une minute un scandaleux dans sa maison ni à son emploi: qu'on fasse l'opinion là-dessus; qu'on ridiculise, qu'on accable, qu'on discrédite le matamore de paroles, comme on a discrédité l'ivrogne, qui maintenant se cache pour boire. Que la polissonnerie tourne enfin contre son auteur, au lieu d'être pour lui un signe de vigueur et de supériorité. On a vu un contremaître de voirie terroriser toute une équipe, toute une paroisse, sans que ces dizaines et ces centaines d'isolés eussent le courage de le mettre à la raison. Un coup de téléphone à la police ou au juge de paix, et l'affaire était réglée, réglée comme elle devait l'être, par la révocation, l'amende, la prison.

Les employeurs surtout ont la meilleure chance de guérir leurs hommes, et en conscience ils sont tenus d'y voir. Le patron est responsable du mal qu'on fait chez lui, avec son consentement. Si l'Écriture Sainte nous enseigne que "Dieu ordonne à chacun de veiller sur son prochain," c'est surtout aux meneurs d'hommes que l'obligation s'applique. C'est pour eux surtout que la religion n'est pas affaire personnelle, ainsi que le veut un faux libéralisme, mais affaire d'apostolat. Autrement, comment peuvent-ils souhaiter sincèrement à Dieu que son règne arrive sur la terre comme au ciel, s'ils le laissent insulter chez eux!

Que les bons qui ne peuvent faire de l'action directe y suppléent en appelant l'aide de Dieu sur ceux qui luttent. En 1853, Mgr Bourget recommandait "la récitation des trois *Gloria Patri* pour l'abolition du blasphème." Aujourd-

d'hui, S. G. Mgr Léonard encourage ses diocésains à réciter à la fin de la messe, comme cela se pratique en Italie, les louanges réparatrices qu'on dit ici après la bénédiction du Très Saint Sacrement.

Quant aux gens qui jurent sans y penser, qu'ils se choisissent d'autres *patois*, qu'ils prennent tous les moyens, petits et grands, de ne pas s'oublier: qu'on porte un noeud dans son mouchoir, une épine à sa manche, un caillou dans sa poche, que sais-je! Et si l'on s'oublie malgré tout, qu'on s'impose des sanctions, qu'on paie l'amende aux pauvres, qu'on dise immédiatement un Pater ou un Gloria Patri, qu'on se pince ou qu'on se pique, mais qu'on fasse quelque chose! La santé ne s'acquiert pas par contagion, comme les maladies, il faut des remèdes, un traitement parfois énergique, une opération qui taille dans le vif.

Quant aux endurcis, aux blasphémateurs conscients, qui se plaisent dans leurs horreurs et qui ne veulent pas se corriger, c'est pour eux, comme pour les voleurs et les autres scélérats, que la loi est faite: servons-nous-en! Il est inutile d'insister. Demandons seulement aux champions du bien, d'avoir le courage de ne pas reculer devant les suppôts du mal. Ils sont l'immense majorité, qu'ils soient donc aussi la vaillance. Un troupeau de moutons ne chassera jamais une poignée de loups. Mais si, au lieu de loups, ce n'étaient que des mâtins, des roquets, de vilains caniches, et si les bons n'étaient pas des moutons, mais des hommes!...

C'est ce que sont les apôtres laïques de l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce du Canada, et c'est ce que nous serons tous pour Dieu, pour notre patrie, pour notre dignité d'hommes.

Contre le blasphème, tous!

Alexandre DUGRÉ, s.j.

“COMMENT ILS ONT GRANDI” DE JOYBERTE SOULANGES

L'Action française enrichit graduellement sa Bibliothèque. Editions de tout genre se succèdent avec une régularité qui témoigne du bon renom de cette maison. La toilette de chaque ouvrage répond d'ordinaire au genre de matières qu'il traite. Deux in-octavo cependant viennent de paraître; *Autour du métier* (abbé Dubois, et *Comment ils ont grandi* (Joyberte Soulanges) auxquels pour ma part j'eusse accordé de moindres dimensions. Il est vrai que "l'in-octavo est déjà le père des petits formats, des livres et des pamphlets rapides, légions innombrables d'esprits invisibles qui vers l'an 1530 filèrent dans la nuit." (Michelet) Il est vrai encore que l'ampleur des marges dénote chez les éditeurs la prédominance du souci artistique, tandis que leur louable dessin d'offrir ces volumes en récompenses de fin d'année justifie l'adoption du format réputé savant. Nos écoliers paraissent doublement heureux quand ils peuvent rapporter sous leur bras un très gros livre à la maison.

De réels progrès s'accusent dans ce deuxième ouvrage de Joyberte Soulanges, l'auteur de *Dollard raconté à la jeunesse*; ils ne proviennent pas du fait que l'écrivain, cette fois, visa l'âge mûr presque autant que l'âge tendre: le moindre initié sait combien difficile il est de parler à des mioches, sans austérité ni mièvrerie; ces progrès se manifestent par la trame plus serrée du récit, un tour mieux

cadencé de la phrase et en général un goût littéraire mieux averti. Quand on songe au peu de temps écoulé entre les premières velléités d'écriture et l'affrontement du public, il faut mettre en balance une âpre volonté de vaincre unie à un persévérant labeur, si l'on veut comprendre les étapes de ce généreux talent et expliquer aux lecteurs *comment ils ont grandi*. Mais c'est l'ouvrage et non pas son auteur, que j'ai à leur présenter dans ces quelques paragraphes.

Comme il s'agissait d'inculquer des notions assez courantes, l'habile narratrice les relève et les appuie d'une érudition familière et surtout leur insuffle une vie neuve, à force de sincérité et de zèle patriotique. Le premier entretien, qui sert d'avant-propos à tout le volume, fait songer à un ardent catéchiste qui n'aurait plus qu'une heure pour préparer ses enfants à la première communion. Du reste, ce sera la première communion de Jean à sa grande et à sa petite patrie. L'une et l'autre lui sont peintes à traits larges, précis, éloquents.

Plus loin, c'est *L'école de Françoise* où une mise en scène animée et pittoresque fixe des souvenirs lointains et pleins de charmes, et nous révèle l'emprise des idées patriotiques sur des âmes d'enfants, pour peu que l'écrivain ou l'orateur possède cet instinct communicatif, naturel à ceux qui aiment passionnément leur terre natale. Dans le chapitre intitulé *Héroïsme d'enfant*, domine encore cette note exaltée et saine tout à la fois. N'est-ce pas François Hertel en personne qui nous visite sous la pieuse figure d'un petit contemporain? Enfin, d'un bout à l'autre du recueil, circule une flamme qu'un vent brusque soulève parfois en panache et qui retombe ensuite au niveau égal sans jamais s'éteindre complètement.

J'en conclus qu'il faut savoir lire ces pages et s'adapter au sentiment qui les fit naître, non pas pour passer à tra-

vers, — car il n'est pas question d'ennui une seconde, — mais pour en fixer le mérite et les bien situer dans cette littérature patriotique dont les produits se multiplient de jour en jour. Elles y font figure des plus honnêtes. L'auteur sera jugé plus sévèrement quand il délaissera les sentiers pour la grande route, exhibant des oeuvres d'une seule venue sur des sujets unifiés. Mais il saura alors se hisser à la hauteur des circonstances, dérouter une fois de plus la critique et rallier tous les suffrages autour de ses grandes et légitimes ambitions.

M. Joseph Dubois a fourni les dessins dont un bon nombre, surtout parmi les culs-de-lampe, sont d'une remarquable ingéniosité.

M.-A. LAMARCHE, O.P.

L'APPEL DE LA RACE.

C'est dans les premiers jours de septembre que sera mis en vente *l'Appel de la race* d'Alonie de Lestres, roman canadien de 300 pages. "*L'Appel de la race*, écrivait récemment à l'auteur un critique de grande autorité, symbolise magnifiquement l'effort du peuple canadien-français pour s'arracher à l'emprise anglo-saxonne. Ce symbole qu'on sent partout, confère à l'oeuvre une sorte de pathétique plein de grandeur. Ce n'est plus un individu, une famille qu'on voit lutter, souffrir. C'est presque un peuple et cela agrandit singulièrement l'émotion."

Nous ajoutons, pour compléter ces renseignements, que le sujet du roman a été inspiré à notre ami de Lestres par les luttes de ces derniers temps et que son oeuvre nous transporte au plus vif de nos préoccupations patriotiques.

HENRI D'ARLES

Nos lecteurs savent déjà que l'Académie française vient de décerner la Médaille d'or Richelieu à *l'Acadie* d'Henri d'Arles. En couronnant cette oeuvre, M. Frédéric Masson, secrétaire perpétuel de l'Académie et rapporteur de la Commission des études historiques, a prononcé les paroles les plus flatteuses à l'adresse de notre éminent collaborateur. Nous ajoutons que dans l'une de leurs dernières livraisons, les *Etudes* de Paris ont consacré à *Nos historiens*, autre ouvrage d'Henri d'Arles, un compte-rendu très élogieux. De ces deux succès nous félicitons bien chaleureusement celui qui les a noblement mérités par son travail et son talent.

LA VIE DE L'ACTION FRANÇAISE

NOTRE MAÎTRE, LE PASSÉ !

Notre maître, le Passé! Ce joli mot est d'André Beaunier. Il implique toute la vertu enseignante de l'histoire, le profit du contact avec les ancêtres, bâtisseurs de l'avenir plus encore que de leur temps. C'est parce que, dans le Passé, elle a toujours vu un maître insigne que l'Action française a porté si haut, depuis qu'elle existe, le culte de l'histoire. Elle applaudit donc de tout coeur aux célébrations des grands anniversaires historiques, comme ceux que l'on a fêtés récemment à contrecoeur, à Saint-Ours. Les organisateurs de ces fêtes sont bien inspirés. Tout ce qu'on ressuscite d'un grand passé s'ajoute à l'âme d'un peuple pour la fortifier. Et c'est nul autre que le grand penseur Ollé-Laprune qui l'a dit: "Ressaisir, ressusciter par l'histoire les choses passées, c'est reconquérir sur la mort des pensées, des sentiments, des actions, des produits de l'esprit humain et de l'âme humaine, qui reprennent vie et qui suscitent à leur tour en beaucoup d'hommes vivants une activité nouvelle." Voilà pour nous consoler des critiques qui nous ont reproché parfois de multiplier ces sortes de manifestations.

PELERINAGE HISTORIQUE

L'Action française a propagé les leçons de l'histoire en célébrant quelques grands anniversaires, mais surtout en organisant des pèlerinages historiques. Elle se propose bien de convier ses amis à quelques autres pèlerinages d'ici peu. Ainsi, à une date que nous fixerons prochainement, nous irons à Boucherville. On érigea sous peu, à la façade du Parlement de Québec, la statue de Pierre Boucher. A cette occasion un descendant du fondateur de Boucherville, venu de l'île Maurice où il a lui-même noblement continué sa lignée, viendra rendre hommage à l'illustre ancêtre. Nous espérons qu'il sera aussi de notre pèlerinage. Pierre Boucher, comme l'on sait, ne fut pas seulement auprès de la métropole, l'avocat de la Nouvelle-France, à une période critique de notre histoire; il fut aussi le type du fondateur de seigneurie, celui qui se livra au défrichement comme à un apostolat et fit briller dans sa vie les hautes vertus patriarcales où s'illumine la perspective de notre histoire. Il convient de ressusciter ces beaux souvenirs pour l'enrichissement de notre âme présente. Tout cela, qu'on ne l'oublie point, c'est exécuter méthodiquement le programme de notre oeuvre. Nous nous proposons de reconstituer notre intégrité française. Cette intégrité est faite de toute la tradition française, mais aussi des glorieux apports de notre passé à nous. Nous avons un être national bien caractérisé, riche de substance. La tâche urgente c'est d'en rassembler les éléments pour nous les incorporer.

NOS PUBLICATIONS: 1° L'OEUVRE APOSTOLIQUE DES CANADIENS-FRANÇAIS.

Nous recommandons particulièrement à nos propagandistes *L'Oeuvre apostolique des Canadiens français*, du R. Père Adélard Dugré, S.J. C'est la réimpression faite à Paris de deux articles de notre collaborateur parus dans les *Etudes* des 5 et 20 juin 1922. Depuis *Le Canada Apostolique* de M. Henri Bourassa, l'on n'avait pas encore tracé, croyons-nous, un tableau aussi émouvant et aussi précis de notre expansion religieuse. Nous pouvons dire ici que l'étude du Père Dugré a été hautement appréciée en France. Ecrits pour des Français, ces articles n'en gardent pas moins une vive actualité au Canada. Les Canadiens français sont souvent dans la dure obligation de plaider leur cause, de repousser la calomnie, de justifier leur droit à la vie. Parce qu'ils sont un peuple jeune et faible, souvent, hélas! ils ont besoin d'avoir deux fois raison. Qu'ils ne laissent pas échapper les armes solides que de bons travailleurs leur forgent. Des études précises, documentées comme celles du Père Dugré instruisent et rendent fiers.

2° LA LANGUE MATERNELLE.

Cette brochure de M. Foisy est aussi une arme précieuse. Nous la signalons aux directeurs et aux directrices de Cercles d'étude. Ce n'est pas tout que les enfants professent pour la langue française un amour sentimental. Il importe, surtout à l'époque où nous sommes, que leur amour soit raisonné, appuyé sur des motifs précis, indiscutables. On trouvera tout cela dans la brochure de M. Foisy. D'un format commode, elle est le plaidoyer que l'on peut lire partout, que l'on peut porter sur soi pour en assimiler patiemment la riche substance.

3° L'APPEL DE LA RACE.

Ce grand roman inédit d'Alonie de Lestres paraîtra dans les premiers jours de septembre. Nous le signalons également à nos lecteurs et à nos propagandistes. Il y a longtemps que l'on se plaint, chez nous, de la mort du roman. Pour plusieurs c'était même un mystère que la propagande patriotique ne se fût pas emparée de ce merveilleux instrument. Nous croyons qu'Alonie de Lestres apporte une vigoureuse contribution à la résurrection du genre. *L'Appel de la race* est une oeuvre essentiellement canadienne et par le sujet et par l'auteur du roman. L'on y verra les douloureux conflits que le mariage mixte peut introduire dans un foyer, ainsi que la puissance de fascination que peuvent exercer sur un anglo-man le visage de la petite patrie et la voix des morts. Ceux qui aiment les romans d'idées où la thèse n'exclut pas cependant le pathétique, trouveront leur compte dans *L'Appel de la race* d'Alonie de Lestres.

Jacques BRASSIER.